

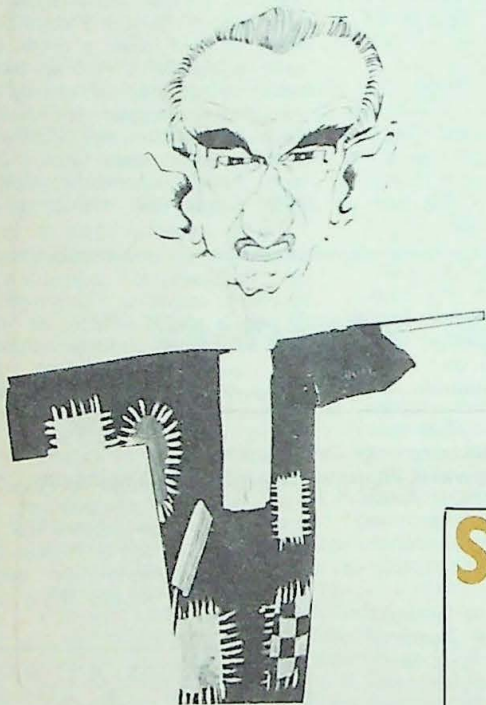
N° 811 — 4 F
DU 25 JANV. AU 31 JANV. 79

NOUVELLE ÉDITION
HEBDOMADAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE
UNIFIÉ

PSU

Le "Partito
radicale"
Un petit cousin
transalpin

tribune socialiste



Service public :

des prix
très libérés

Femmes :

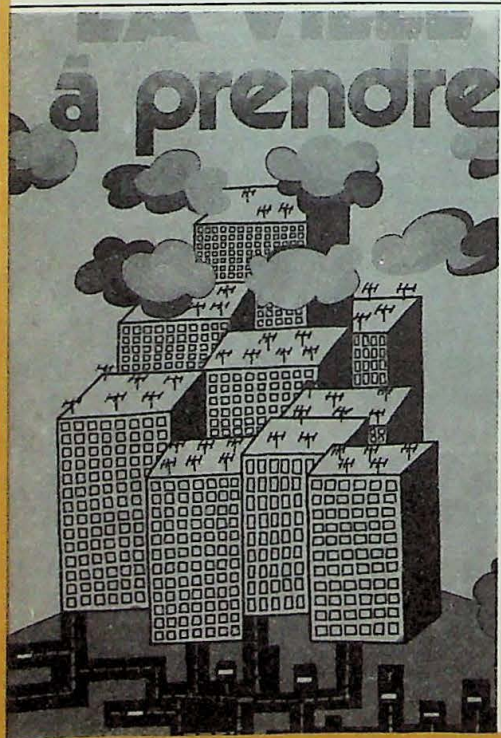
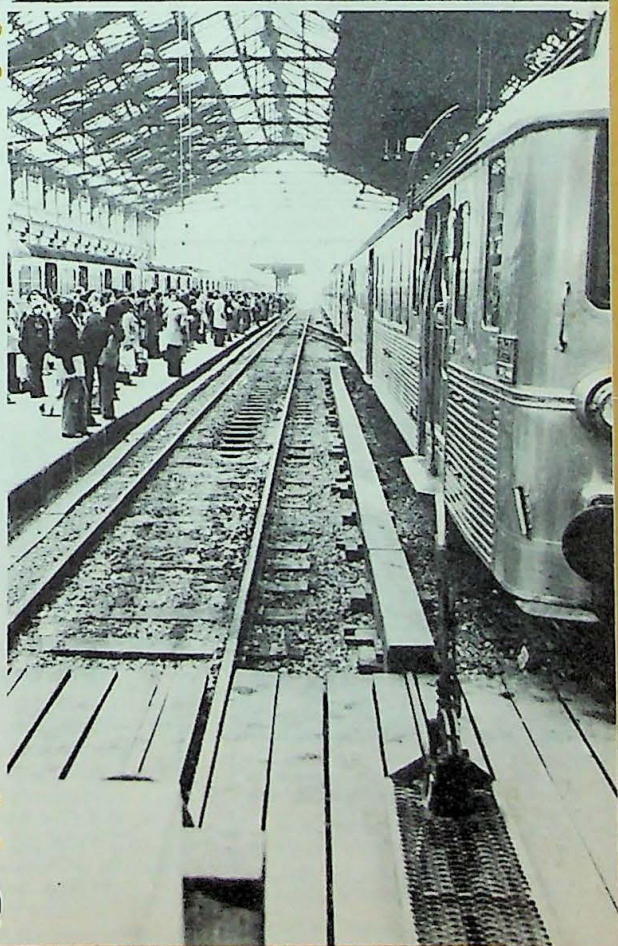
" Notre corps,
il est à nous "

Justice :

carte blanche
à Peyrefitte

Un film CFDT :

La ville à prendre



SAMEDI 27, PORTE DE PANTIN : GALA DE SOUTIEN AUX MINEURS EN LUTTE

Non, il ne s'agit pas des mineurs du charbon ou de la potasse... Il s'agit des moins de 18 ans. On les dit **enfants**. Ils sont en fait propriété, compensation, exclusion, interdiction des parents et des institutions. Certains n'ont comme foyers que ceux de liberté surveillée ou de psychiatrie, de psychologie, de recyclage par le travail, où un bon paquet d'interdits tient lieu d'éducation.

Alors certains, certaines fuient, fuient, entrent dans l'illégalité — cet espace destiné par la justice à fabriquer des délinquants, de futurs prisonniers, taulards...

Mais certains (es), comme Marie-Caroline (16 ans) et Patricia (15 ans) ont voulu faire de leur fugue le symbole d'une nouvelle lutte, pour que l'arbitraire ne régresse pas la vie de milliers de jeunes. L'aide que leur ont apporté des militants, des éducateurs et des travailleurs sociaux les pousse à revendiquer « le droit à la parole ».

ABONNEMENTS 79 A TRIBUNE SOCIALISTE

Chacun le sait. Les finances sont le nerf de la guerre.

D'importantes décisions ont été prises concernant la presse du parti lors du Congrès de Saint-Etienne, que nous expliquerons en détail dans le prochain numéro de T.S. Tribune Socialiste, hebdomadaire réduit, continuera à paraître complété par une publication mensuelle. Mais cette presse du parti, renouée, ne pourra pas voir le jour si chaque adhérent du P.S.U. n'est pas conscient qu'il faut régler son abonnement à T.S. dès le mois de janvier. Il vaut pour T.S. hebdo et sa publication mensuelle.

Nous demandons aux trésoriers de section de veiller tout particulièrement à la réalisation de cette demande.

Ne pas omettre de joindre aux titres de paiement (chèque bancaire ou C.C.P.) les cartes destinées à T.S., soigneusement remplies.

Les chèques bancaires ou C.C.P. sont à libeller au nom de Tribune socialiste ou S.N.P.P.

TARIF

Cat.	Salaire mensuel	Montant de l'abonnement
A	moins de 2 000 F	100 F
B	de 2 000 F à 2 999 F	150 F
C	de 3 000 F à 3 999 F	200 F
D	de 4 000 F à 4 999 F	250 F
E	de 5 000 F à 5 999 F	300 F
	A partir de 6 000 F x fois 100 F et par tranche supplémentaire 1 000 F	supplémentaires aux 300 F

Pour les camarades qui touchent 13 ou 14 mois de salaire par an, le calcul du salaire mensuel réel s'effectue de la façon suivante :

Salaire mensuel x 13 ou 14 = salaire

12 mensuel réel à prendre comme référence pour le montant de l'abonnement à régler.

La Trésorerie de T.S. ■

et la liberté de décider de leur vie ». Puisque ceux qui les soutiennent sont poursuivis pour détournement de mineurs, c'est un immense « **détournement de mineurs** » qui aura lieu samedi prochain. Ce jour-là, un gala de soutien aux mineurs a lieu porte de Pantin avec de la musique, des forums, la participation d'associations, du comité travailleurs justice, du Mouvement d'action judiciaire, de la revue Actes, d'Antirouille, etc.

Donc rendez-vous le samedi 27 janvier avec Marie-Caroline, Patricia, Hélène, Patrick, Jérôme, et les autres de 12 à 24 h à la porte de Pantin. Avec **Autre part, Digitale, Banlieue Est, Saga, Mazaree Pereira, Jhon Mami Wata, Gil Cerisay...**

IMMIGRES : LES MOTS ET LES CHOSES

Le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a eu connaissance récemment de deux documents officiels qui confirment le caractère ambigu et inquiétant de la politique d'immigration du gouvernement.

● **Premier document** : une note du ministère du Travail, signée du directeur de la population et des migrations. Il est destiné au réseau national pour l'accueil et l'orientation des travailleurs étrangers et de leurs familles. L'objet de la note ? « **L'aide au retour** ». En clair la note invite les organismes concernés à faire savoir aux travailleurs étrangers qu'à partir du 7 décembre ils pourront regagner leur pays d'origine. Pour ceux qui le désirent, précise pudiquement le directeur. On croyait pourtant savoir que les directives de M. Stoléru avaient été annulées par le Conseil d'Etat le 24 novembre dernier.

● **Second document** : une circulaire du Préfet de l'Aisne invitant les Maires et les autorités de police du département à « **refuser les demandes [...]** présentées par les ressortis-

sants algériens en vue du renouvellement de leur certificat de résidence ». Des instructions qui contredisent passablement les déclarations, là encore, de Stoléru qui, il n'y a pas si longtemps, a déclaré que les titres de séjour des travailleurs algériens seraient prolongés d'un an.

LE COLLECTIF DE LA CONVERGENCE DE L'AUTOGESTION S'EST REUNI

Samedi 20 janvier, le collectif de la convergence pour l'autogestion élu à Poitiers s'est réuni à Paris. Il a notamment travaillé à la préparation de l'une des rencontres nationales prévues par la réunion de Poitiers contre le nucléaire civil et militaire. L'hiver a révélé l'urgence d'une réflexion approfondie, avec un éventail de forces le plus large possible, sur les alternatives énergétiques à opposer au nucléaire. Cette rencontre aurait lieu les 12 et 13 mai.

Un nouveau numéro du bulletin de la convergence est sous presse et publiera notamment les résolutions adoptées à Poitiers et les rapports des commissions. Un autre numéro est en préparation et contiendra des réflexions plus élaborées émanant des commissions et les perspectives concernant les rencontres nationales. Les idées sont les bienvenues ; le bulletin publiera les échos que souhaitent faire parvenir les convergences de base.

A noter : pour que le bulletin et la convergence vivent, il faut multiplier les abonnements au bulletin (50 F, pour 10 numéros et un an) ; c'est la seule et unique ressource financière de la convergence pour mener toutes ses activités. Ecrivez à

convergence pour l'autogestion, BP 89, 75722 Paris Cedex 15.

Prochaine réunion du collectif : 17 février, 46, rue de Vaugirard.

SALAIRES TROP MAIGRES DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Pour la deuxième fois, depuis le début de l'année, les cantines scolaires de Paris ont été fermées, les 18 et 19 janvier. La grève de 48 heures lancée à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. en est à l'origine.

C'est une diminution de traitement qui a mis le feu aux poudres : les animateurs, en particulier, payés antérieurement 38,50 F pour 1 h 30, doivent effectuer 2 h de travail pour ce même salaire, tandis que les nouveaux embauchés ne touchent plus que 33,80 F et que les instituteurs sont payés (en heures supplémentaires) 42,02 F pour un même travail.

Ce blocage à 42,02 F maximum pour les rémunérations des cantines, les nouvelles directives quant à l'organisation de ce service, alliées au manque de crédits indispensables à son amélioration (dans une école, 90 enfants mangent avec 3 animateurs) sont les causes de ce nouveau mouvement de grève de 48 h.

Bien des crédits et des efforts seraient nécessaires, en effet, pour que ce moment de la vie de l'enfant à l'école soit considéré comme un temps éducatif, au même titre que d'autres.

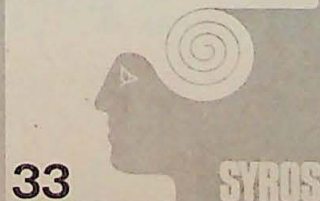
CREDIT PHOTO : P. 1 : D.R. ; P. Marquer ; A. Cramer ; P. 7 : D.R. ; P. 9 : G. Klein ; P. 10 : A. Cramer ; P. 11 : D.R. ; P. 13-14 : D.R.

VIENT DE PARAÎTRE Critique socialiste, n° 33

CRITIQUE SOCIALISTE

(Revue théorique du P.S.U.)

problèmes du travail et mouvement des femmes



« PROBLEMES DU TRAVAIL ET MOUVEMENT DES FEMMES »

AU SOMMAIRE :

Où en sommes-nous	5
Huguette Bouchardeau	
Division sexuelle et division sociale du travail	11
Suzanne Gouffé	
La place des femmes dans le monde du travail	35
Claude Michel	
Les évolutions syndicales	69
Margaret Maruani	
Salaire domestique ou droit au travail	97
Catherine Lapiere	
Les problèmes de l'avortement	109
Josette Boisgibault, Huguette Bouchardeau	
Christiane Chamblain, Sophie Goupil, Perrine Simon	
Regard d'homme sur le mouvement des femmes	119
Bernard Laude	
Bibliographie	125
Dominique Lambert	

PRIX : 15 F

ABONNEMENT : 5 numéros, 75 F. Chèques à l'ordre des Ed. Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris. C.C.P. 19706 28 Paris.

● **Samedi 27 janvier (Maubeuge)** : le comité Larzac de l'Avesnois organise une « Fête pour le Larzac ». Il y aura deux films, des débats, de la bouffe et de la musique avec Naour, Courelan Tromboson, groupe d'action musicale. Il sera procédé également ce jour-là à un renvoi de livrets militaires. De 14 à 22 heures, à la salle des fêtes du Faubourg de Mons à Maubeuge.

● **Samedi 27 janvier (Rennes)** : le CRI-DEV organise un débat public sur le « Chômage et le tiers monde : la concurrence industrielle et l'action des multinationales » avec Gérard Fonteneau (C.M.T.), José Peres de Pontes et Aude Raiga (C.F.D.T., secteur international). De 21 heures à 23 h 30 à la Maison de quartier de Villejean.

● **Samedi 27 janvier (Bobigny)** : le chanteur Moun'kika vous invite à venir écouter la nouvelle chanson antillaise à 20 heures à la salle Pablo Neruda de la Mairie au 31, rue Salvador Allende.

● **Mardi 30 janvier (Amiens)** : Ciné-Luttes, ciné-club amateur qui s'est donné pour but de faire connaître tous les films que le circuit commercial a écarté de la distribution amiénoise, vous invite à la projection du film **Alertez les bébés**, de J.-M. Car-

ré. A 18 h 30 et 20 h 30, salle Gérard Philippe au C.S.C. Guynemer (quartier du Pi-gonnier).

● **Du 30 janvier au 11 février (Sevran)** : le Centre culturel communal de Sevran organise 15 jours de solidarité avec les immigrés. Cette quinzaine d'animation cinématographique, artistique et politique sur l'immigration se veut « éclatée » dans la ville, les quartiers, les écoles, les foyers d'immigrés. Très riche programme : des chanteurs et groupes de tous pays ; des films ; des expositions ; une journée portes ouvertes au foyer Sonacotra de Sevran, actuellement en lutte pour le droit au logement et contre la hausse des loyers ; un conseil municipal extraordinaire sur le problème de l'immigration ; des débats ; une animation permanente dans l'ensemble des écoles et C.E.S. de Sevran. Pour de plus amples renseignements sur les horaires et les lieux d'animation s'adresser au Centre culturel, Parc Louis-Armand, 28, rue du Général Leclerc, 93270 Sevran, tél. 383-54-40.

● **Mercredi 31 janvier (Paris 6^e)** : la commission d'enquête sur la mort d'Ulrike Meinhof présentera ses conclusions (objet

d'une publication aux éd. Maspero) au cours d'une conférence de presse 46, rue de Vaugirard (15 h).

● **Vendredi 2 février (Paris 18^e)** : l'association Artisans du Monde organise une soirée d'information sur « Les sociétés multinationales, leurs stratégies ; que pouvons-nous faire ? ». Cette soirée-débat sera animée par Mme Susan George, auteur de l'ouvrage : **Comment meurt l'autre moitié du monde ?** S. George travaille depuis plusieurs années sur les méthodes des sociétés multinationales dans le domaine alimentaire et dans les pays du tiers monde. TS, s'appuyant sur ce livre, a publié un dossier sur ce sujet (cf. n° 793, 794 et 795). Le débat commencera à 19 h 30 précises. Salle Saint-Bruno, 8, rue Pierre l'Hermite, M° Barbès ou Chapelle.

● **Lundi 5 février (Paris 15^e)** : suite de la réflexion sur l'informatique organisée par la fédé de Paris. Trois commissions se tiendront : informatique, pouvoir et impérialisme ; informatique et travail ; informatique et vie quotidienne. Ces réunions sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, P.S.U. ou non. A 19 h, au 9, rue Borromée, M° Volontaires. Il y aura une pause-buffet.

Tunisie : Il y a un an, le Jeudi noir

Il y a un an, le jeudi 26 janvier 1978, sur ordre du pouvoir politique, l'armée, la police et les milices du parti « socialiste » destourien réprimaient dans le sang la grève générale décrétée par l'Union générale tunisienne du travail (U.G.T.T.).

Il y a une semaine, un avion de Tunis-Air était détourné par des pirates (1). Raccourci ? Non : symbole. Le terrorisme d'Etat dans lequel s'installe le régime tunisien a ouvert la porte, et la violence aveugle participe au débat politique. Autant dire que non seulement les problèmes demeurent mais qu'en plus ils se sont amplifiés. Les revendications des travailleurs exprimaient une triple dénonciation : professionnelle et organisationnelle (revalorisation des salaires et autonomie de l'U.G.T.T.) ; politique (libertés démocratiques) et idéologique (ils identifiaient le pouvoir dont ils subissaient l'arbitraire comme pouvoir de classe et aussi comme pouvoir au service de l'impérialisme). La réponse du régime bourguibien a été une triple fuite en avant : les conditions de travail et de rémunération empirent et l'U.G.T.T. est décapitée, caporalisée ; le clan fasciste du P.S.D. renforce son emprise sur l'ensemble de l'appareil d'Etat ; l'aliénation économique et politique du pays et son alignement sur les thèses du « monde libre » s'accroissent.

Cependant, face à ces agressions, les Tunisiens ne sont pas demeurés passifs. Ce que les hommes au pouvoir nient, ou ne perçoivent pas. On ne comprend pas l'histoire quand on va contre l'histoire. A la base, malgré la répression (Achour déplacé d'une prison civile au bagne de Nadir, licenciements « politiques », détention arbitraire de militants syndicalistes, etc.), la plupart des fédérations désavouent la direction imposée à la centrale et poursuivent le combat. Les mouvements politiques de gauche déjouent les tentatives de débauchage (2) et sensibilisent de plus en plus l'opinion publique tunisienne à cette corrélation : le combat pour le pain, l'espoir du développement, l'aspiration au bonheur de vivre sont indissociables du combat pour le respect des libertés démocratiques. Cette exigence, intimement, est liée à l'affirmation idéologique : le socialisme. Ni grisaille bureaucratique, ni métaphysique du capitalisme d'Etat, ni culte immodéré de la planification technocratique, ni socialisme de clocher, chauvin.

D'où l'audience internationale acquise par les organisations progressistes tunisiennes. Est-il nécessaire, de rappeler l'appui fraternel et actif qu'elles ont toujours reçu de la part de nos camarades du P.S.U. (3) ? La solidarité internationale est unanime, aujourd'hui, et l'isolement du régime participe pour une part non négligeable à son affaiblissement sur le plan interne.

Mohsen TOUMI ■

A LA CROISEE DES CHEMINS

● Mohsen Toumi, « La Tunisie, pouvoirs et luttes », Paris, éd. Le Sycomore, 1978, 462 p., 69 F.

En 1979, la Tunisie est entrée dans sa 23^e année d'indépendance. Presque un quart de siècle sépare la Tunisie d'aujourd'hui de celle dont Bourguiba prenait la tête à l'issue de 75 années de protectorat français. Un bilan est aujourd'hui possible. Possible et nécessaire. D'autant plus nécessaire que la succession du chef de l'Etat est ouverte et que, en quelque sorte, la Tunisie est à la croisée des chemins.

Le gros ouvrage de Mohsen Toumi a d'abord ce mérite de paraître opportunément. Journaliste, collaborateur régulier de la *Revue française d'études politiques africaines* et de la *Revue française d'études politiques méditerranéennes*, l'auteur est aussi un militant. C'est donc à un double titre que cette volumineuse monographie a été écrite. Nourrie de chiffres, bourrée de statistiques, de considérations géographiques, économiques, d'analyses politiques et sociologiques, voire socio-linguistiques, le livre de Mohsen Toumi l'est assurément. C'est ce qui en fait sa richesse, parfois aussi sa complexité. L'abondante documentation mise en œuvre interroge une autre réalité que celle léguée par le seul bourguibisme. D'où, dans ce livre dont le plan se veut rigoureux et universitaire, la multiplication d'analyses, de digressions, d'anecdotes ou d'impressions personnelles qui en font l'attrait. Sur le langage populaire et son rapport au pouvoir, sur la nourriture, sur les habitudes de consommation importées par les travailleurs immigrés, sur la modification des prénotions traditionnelles et des habitudes familiales, sur le mariage, sur la mort, etc.

Bien entendu, en cherchant la Tunisie profonde « ailleurs » que dans l'idéologie officielle, l'auteur du même coup montre à quel point toute la vie nationale a été profondément modelée par le charisme du « Combattant suprême » et le système politique mis en place. Ce n'est pas à proprement parler son objet, mais c'est aussi cela que le livre de Mohsen Toumi aide à comprendre.

J.S. ■

(1) Ce détournement a été dénoncé énergiquement par la gauche tunisienne. Le communiqué du Mouvement d'unité populaire, par exemple, le qualifie d'aventuriste et démontre qu'il fait le jeu du pouvoir.

(2) En prévision du prochain congrès du P.S.D., la direction du Destour a invité plusieurs personnes, connues comme militants de gauche, à participer aux commissions préparatoires. Il fallait l'oser !

(3) Et qui s'est manifesté encore une fois à l'occasion du meeting politique qu'a organisé le M.U.P. le 25 janvier en commémoration du Jeudi noir.



STUPEUR

J'ai appris avec stupeur au congrès fédéral qu'il était question de rendre « T.S. » mensuel et de le remplacer par « Maintenant ».

Je trouve plutôt malhonnête d'avoir fait une souscription « T.S. » et d'avoir sans le dire le projet de s'en servir pour « Maintenant » (...).

Je trouve très timide le style de proposition de continuer la souscription : « Pourquoi ne pas la continuer, cette souscription ? » Alors que tous les journaux de gauche ne cessent de tanner leurs lecteurs, nous craignons, nous, d'offenser les convenances (...).

Bravo d'avoir publié les positions claires, lucides et solides de Laurent Schwartz.

JOUBERT, Nîmes ■

Dissipons tout de suite tout malentendu. Nous pensions pourtant avoir été clairs.

1) « Maintenant » ne remplace pas « Tribune socialiste ». « T.S. » se poursuit, et même doublement. Sous forme hebdomadaire, à vocation « interne » au P.S.U., mais avec une pagination évidemment réduite. Sous forme mensuelle, comme il est précisé d'ailleurs dans ce numéro.

2) Quant à la participation du P.S.U. en tant que tel au projet d'hebdomadaire « Maintenant », elle a été l'objet d'une résolution de la commission presse lors du congrès de St-Etienne (cf. « T.S. », n° 810, p. 10). Le texte est suffisamment clair quand il stipule que le P.S.U. apporte son « soutien politique » au projet et appelle « ses militants et ses sympathisants à le faire connaître, à souscrire des actions, à s'abonner, à travailler à son plein succès ».

3) C'est assez dire qu'en aucune manière la récente souscription ne servira à personne d'autre qu'au P.S.U. Au P.S.U. car il ne s'agissait pas d'une souscription « Tribune socialiste ». Chaque semaine, en faisant état des remontées d'argent, le court texte signé du Trésorier national ne laissait aucun doute à cet égard. ■

BRAVO !

Bravo pour l'article « E.D.F. : le coup des pannes » (« T.S. » n° 809). Enfin un article réaliste sur l'énergie et qui cerne bien les problèmes. Mais à quand un colloque « Energie et type de développement » sous l'impulsion du P.S.U. ?

André DESSAY,
membre du bureau fédéral de
la F.G.E.-C.F.D.T., Blois ■

LES AUTONOMES
NOUS INTERROGENT

Même si l'on peut se poser des questions sur l'appartenance de certains « autonomes » à la préfecture de police, nous ne pensons pas qu'il faille les assimiler à une « bande d'extrême droite ».

Nous nous sentons solidaires de leur révolte contre ce système pourri de chômage et de misère dans les rapports humains, nous nous sentons solidaires de leur révolte contre l'Etat policier qui brise les grèves des travailleurs et qui lâche ses policiers pour matraquer impunément les étudiants de Tolbiac (quand verrons-nous les C.R.S. devant le tribunal des flagrants délits ?).

Mais nous pensons que la démarche des autonomes ressemble trop à celle d'une « avant-garde éclairée », poussée jusqu'à l'absurde ce qui est incompatible avec une logique autogestionnaire (cf. la manif sur le Larzac du 2 décembre).

Cependant, nous sommes conscients que les autonomes interrogent les organisations politiques sur la sénilité de leurs discours, le blocage de leurs appareils et surtout leur incapacité à intégrer dans leurs projets les aspirations autogestionnaires nouvelles qui se manifestent sous de multiples formes (squatter, radios libres, collectif). Non à la loi anticasseur ! Libération des inculpés !

Etudiants P.S.U.,
Université de Tolbiac ■

cinéma 79

FEVRIER - N° 242
(numéro exceptionnel de 140 p.)

DOSSIER - AUTEUR
ERIC ROHMER

ETUDE
LA TV AUX U.S.A.

ENQUETE
LES LIVRES
DE CINEMA

ENTRETIENS
J.-C. GUIGUET
CIRO DURAN

APRES CARTHAGE
LE CINEMA
TIERS-MONDISTE
à la recherche
de son identité

TELEVISION
LES CYCLES PAGNOL
et CLARENCE BROWN
ET L'INDEX 78

En vente partout : 12 F
et 6, rue Ordener, Paris 18°

bulletin d'abonnement

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Profession.....

Code postal..... Ville.....

S'abonne pour 1 an ☐ 6 mois ☐ (1)
Ci-joint un versement par chèque bancaire ☐ postal ☐ (1)
à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

Directeur politique : Jean-Marie Demaldent

Rédacteur en chef : José Sanchez

Rédacteur en chef adjoint : René Lanarche

● Où va la France ? : L. Goldberg, Y. Sparfel, Y. Craipeau, C. Desliat, M. Etienne, V. Fay, G. Hercet, D. Lambert, V. Leduc, S. Lyllan, M. Mousel, J.-F. Thoraval, F. Turquan

● Et pourtant elle tourne : J. Jullien, Ph. Marielie, B. Ravenel

● Les Armes de la critique : G. Akoun, B. Blanc, F. Claire, E. Ertel, F. Gastellier, J.-F. Mathé, D. Nores, C.-M. Vadrot

Dessinateurs : Batellier, Cagnat, Desmoulins, Fénu, Filipandre

Maquette et collaboration technique : Max Pagis

Secrétariat - Documentation : Marie-Françoise Chailleux

Directeur de la publication : Geneviève Petiot
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique »
9, rue Borromée, 75015 Paris

Rédaction : 566-45-64 et 566-45-37 poste 37

Administration et publicité : 566-45-37

Numéro de la commission paritaire : 37 392

Distribué par les N.M.P.P.

Composition, photogravure, impression :
S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05

Changement d'adresse :

Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres postes

● Editorial

Des montagnes de fleurs
par J.-M. Demaldent p. 5

● Où va la France ?

Le mal judiciaire
par M. Etienne p. 6

Avortement :
« Notre corps, il est à nous ! »
par P.S. p. 7

Une nouvelle presse
pour le parti p. 8

● Social

Brissonneau occupé
par J. Ricot p. 9

Libération des prix, restructuration :
« Silence, on tourne »

par M. Anvers p. 10

Lorraine : Messmer, du vent
par J.-Y. Sparfel p. 11

Banlieue nantaise :

● Et pourtant elle tourne

Le P.S.U. et les élections
européennes
par B. Ravenel p. 12

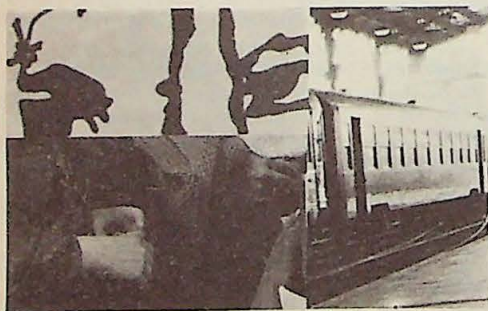
Le Partito Radicale :
un petit cousin transalpin
par L. Jouve p. 13-14

● Les armes de la critique

Cinéma :
un film de l'URP-CFDT :
La ville à prendre

par G. Marsauche
et J.-Y. Sparfel p. 15

Maintenant p. 16



REUNION DE LA D.P.N.

La prochaine réunion de la Direction politique nationale se tiendra les 3 et 4 février, 9, rue Borromée. Rendez-vous le samedi à 9 h 30.

PRECISIONS

C'est par erreur que « T.S. » n° 810 a parlé d'un futur conseil national sur le problème de l'Europe ; il fallait lire une « conférence nationale ».

Par ailleurs, une motion a été présentée au Congrès de Saint-Etienne par la fédération de l'Essonne et votée à la quasi-unanimité sur le problème des présidentielles. En voici le texte :

« Afin d'affirmer son projet politique et sa spécificité dans le cadre d'une gauche différente, le P.S.U. entend être présent dans l'élection de 1981 pour les présidentielles, en annonçant le principe d'une candidature autogestionnaire autonome. »

Des montagnes de fleurs

Par Jean-Marie DEMALDENT



Après le congrès de Saint-Etienne, dans le *Matin* (1), Alain Touraine a tenté d'enterrer le P.S.U. sous des montagnes de fleurs. Il l'a fait avec un raffinement consommé.

Des montagnes de fleurs. Touraine estime que le P.S.U. n'a plus de poids sur le terrain politique depuis la rénovation du P.S. et le départ de Rocard. Mais il lui en reconnaît en revanche beaucoup « là où se mènent de difficiles batailles, où des idées neuves redonnent un sens à des combats anciens ». Il estime que le P.S.U. a été « le chaudron de la nouvelle gauche » ; en rupture avec les turpitudes de la S.F.I.O. et avec le stalinisme ; l'espoir de ceux qui placent l'autogestion au cœur de la lutte et de la société pour laquelle ils combattent. Que tout cela est beau ! « Le P.S.U. peut être fier de ce qu'il a accompli... ».

Mais il s'agit bien d'un enterrement. Il nous propose d'abandonner l'idée de faire apparaître cette nouvelle gauche sur le terrain politique ; de nous contenter d'animer des luttes sociales « tout en apportant un appui au moment décisif à ceux qui veulent transformer les grands partis » ; de « reconnaître, dans un P.S. qui aura mené jusqu'à son terme sa renaissance, l'agent politique dont ils ont besoin ».

En politique, on ne cherche à enterrer que ce qui n'est pas mort. C'est une tradition. Combien de fois n'a-t-on pas entendu les dogmatiques « enterrer » le « cadavre puant » de la social-démocratie ? Elle existe toujours et même, elle se porte assez bien. Touraine veut enterrer un espoir partagé par de nombreux militants d'organisations sociales et qui intéressent bien des gens déçus par les partis de gauche en 78. Mais cet espoir n'est pas mort ; il l'est si peu que Touraine compte bien le détourner de ses objectifs, le récupérer. Les fleurs qu'il nous sert sont des fleurs vénéneuses.

Quelles fins nous propose-t-il ? Abandonner le rêve d'« unifier les forces socialistes ». Que faudrait-il faire ? Laisser le P.C. et le P.S. penser « à leur alliance nécessaire et à leur rivalité inévitable », et ne pas s'en mêler. Nous avons vu ce que cela donnait en septembre 77 et en mars 78. Et nous disons au contraire : plus jamais ça ! Nous ne prétendons pas résumer la gauche à nous seuls, mais construire le « troisième courant » autogestionnaire, sans lequel l'unité ne se renouvellera jamais et sans lequel ses esquisses éclateront en miettes au premier choc, évoluant de l'accord sans principe à la confrontation entre adversaires.

Touraine se fait le champion de la méfiance à l'égard des partis, toujours enfermés dans la messe en latin et prêts à mépriser ou manipuler ceux qui luttent. Et que propose-t-il ? Laisser donc faire les partis ; refuser de faire de la politique. Pas tout à fait... il faut aussi prêter main forte, de temps à autre, au P.S. Justement, nous refusons catégoriquement ce qui jusqu'à présent n'a produit que la compromission social-démocrate, le goulag ou, tout simplement, le maintien au pouvoir de la bourgeoisie. Ce que nous propose Touraine, c'est très exactement de renoncer à l'autogestion et de laisser faire un appareil politique coupé des luttes sociales porteuses d'une société autogérée.

Le P.S.U., n'en déplaise à Touraine, ne désertera pas plus le terrain politique que le terrain social ; il n'abandonnera pas l'idée de rassembler une « gauche différente » autogestionnaire, qui peut et doit, en effet, changer la politique. Il se prononce pour l'unité d'action de toutes les organisations de gauche, politiques, syndicales ou sociales. Mais il ne laissera pas faire un parti qui a peut-être abandonné le projet « mollettiste » d'une alliance politique avec la droite, mais qui n'a pas abandonné la perspective social-démocrate : enchaîner le mouvement ouvrier à une alliance avec la fraction moderniste de la bourgeoisie, les couches techniciennes et intellectuelles nouvelles servant de ciment à cette alliance. Le P.S.U. travaillera à la construction de l'unité du mouvement ouvrier et de ces couches nouvelles contre le capitalisme autour du seul projet qui peut unifier ce bloc social : l'autogestion. Il le fera en préconisant l'unité d'action avec le P.S. et avec le P.C., mais sans jamais se soumettre à la perspective de l'un ou de l'autre. L'accepter, ce serait non pas seulement enterrer le P.S.U., mais tout simplement l'espoir qui anime les combattants des luttes les plus novatrices depuis vingt ans.

(1) Alain Touraine : « Le poisson pilote », *Le Matin* du 18 janvier 1979.

où va la france ?

Le mal judiciaire

Alain Peyrefitte s'est inquiété récemment du malaise de la justice. D'autres s'inquièteraient plutôt des remèdes qu'il entend y apporter.

Après le président de la République qui s'est à plusieurs reprises montré préoccupé de voir la justice faire l'objet d'attaques « choquantes, inadmissibles et dangereuses », le Garde des Sceaux vient de livrer ce qu'il pense du fonctionnement de l'appareil judiciaire dans un interminable feuilleton publié en six morceaux par le quotidien *Le Monde*.

Le pensum ministériel est remarquable à bien des égards. Moins d'ailleurs par les maladroites de style qu'il recèle (ce qui n'étonnera personne puisqu'il est avéré qu'académicien, Alain Peyrefitte l'est par « nègre » interposé), que la mâle assurance avec laquelle il y diagnostique le « mal judiciaire » et propose les solutions de nature à l'enrayer.

Mal il y a, qui résulte en premier lieu d'une lecture bien comprise des enquêtes d'opinion : 71 % de Français seraient mécontents de leur justice selon un sondage SOFRES datant de février 1977. Nos concitoyens lui reprochent pêle-mêle d'être excessivement lente et compliquée, toujours hermétique et coûteuse, enfin trop souvent partielle, donc injuste.

Le bâton et la pommade

Le ministre attribue la paternité du malaise à ce qu'il appelle « des faiseurs de système animés par la passion partisane ou poussés par la mode ». Et qui, circonstance aggravante, « à défaut d'être nombreux, écrivent beaucoup et parlent haut, quelquefois avec talent ». Le plus inquiétant est que ces idées aient rencontré certain écho dans le sérail : « quelques magistrats sont arrivés à créer une agitation, alors que la quasi-totalité de leurs collègues [...] restaient muets »... Muets mais non moins empreints d'éminentes qualités auxquelles il convient de rendre hommage en rappelant que les magistrats sont gens « travailleurs », « intègres », « courageux » et « scrupuleux ». Bref le bâton pour les uns, la pommade pour les autres. Pommade d'autant plus abondante que, pour le ministre, ces qualités individuelles ne sauraient sauver un corps qui, envisagé collectivement, est « guetté par la maladie chronique des mondes clos, la sclérose ». D'où l'impérieuse nécessité de l'ouvrir aux réalités du « monde moderne ».

Il n'y aurait là que matière à satisfaction si les perspectives d'ouvertures annoncées ne visaient qu'à élargir le recrutement des futurs élèves de l'École nationale de la magistrature. En fait, il s'agit surtout de renforcer les possibilités d'intégration de

« personnalités de grande qualité » par le biais du recrutement latéral et du « tour extérieur », « à un rang qui soit en harmonie avec leur âge et leur expérience moyennant toutes les garanties nécessaires d'impartialité ». Les choses sont donc parfaitement claires. Si claires que les deux organisations syndicales de magistrats s'en sont émues, chacune jouant son répertoire habituel. L'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) d'abord qui, depuis que Monsieur Braunschweig en a abandonné la présidence, ne se donne même plus la peine de draper son corporatisme rétrograde dans les pans rituels de la défense de l'indépendance des juges, se bornant à constater, sous la plume de son nouveau président, que les « convulsions » prêtées par le Garde des Sceaux à la magistrature sont le « signe d'une bonne santé ».

Le Syndicat de la magistrature s'est voulu plus incisif. D'autant plus décevante a été sa réaction que courte fut la réponse (voir « T.S. », n° 810). Trop pour mobiliser ceux qui n'y croient plus et pas assez pour donner des sueurs froides à un ministre visiblement fort averti du désarroi qui emplit ses éléments les plus actifs. Là où, il y a peu, de tels propos eussent provoqué un ouragan, ils ne suscitent aujourd'hui qu'une vague tempête dans un verre d'eau. Et il est patent qu'Alain Peyrefitte a désormais la certitude de pouvoir ajuster l'appareil judiciaire aux objectifs politiques que poursuit le gouvernement.

Trouver un Alcatraz

La construction européenne est de ceux-ci. Et le moment est politiquement d'autant plus favorable que la France a pour six mois la présidence du Conseil de l'Europe. Gageons qu'elle saura s'en servir pour proposer un certain nombre de réformes destinées officiellement à « harmoniser » les législations européennes existantes ; en fait, à donner un contenu concret à la notion d'espace judiciaire européen. On prête au président de la République le dessein de créer dans ce but le poste de « Haut Commissaire à l'espace judiciaire européen ». La place serait donnée à P.-H. Sadon, procureur général près la cour d'appel de Paris. Sa nomination aurait déjà été annoncée si son départ ne devait entraîner une cascade de promotions et si le gouvernement avait été en mesure de lui trouver un digne remplaçant. L'actuel directeur de la gendarmerie, M. Cochar, en rêve la nuit, à défaut de s'entendre avec son ministre.

Dans une telle perspective, on comprend mieux le désir d'Alain Peyrefitte de réformer la procédure judiciaire de l'extradition et d'être le Garde des Sceaux qui aura aboli la peine de mort. Car, c'est désormais une quasi-certitude : il proposera de remplacer la peine capitale par une longue peine de sûreté. Il lui reste à trouver l'Alcatraz dont « chacun saura dans le pays que l'on ne s'évade pas ».

Il est malheureusement peu probable que ces projets puissent être sérieusement contrecarrés tant sont devenues faibles, pour ne pas dire dérisoires, les capacités de riposte collective à l'intérieur même du corps judiciaire. Au point que certains songent sérieusement à créer une nouvelle organisation en marge du Syndicat de la magistrature. Une telle initiative — que le S.M. a, par manque de clairvoyance poli-

tique, largement provoquée — ne pouvait intervenir à un pire moment. En tout état de cause, elle ne ferait qu'accroître la marge de manœuvre de l'Exécutif. Qui n'en a point besoin.

Michel ETIENNE

Avortement : "Notre corps, il est à nous"

La loi Veil ? Un droit plus théorique que réel. C'est ce que pensent beaucoup de femmes cinq ans après qu'elle ait été votée.

« Avortement, contraception libres et remboursés, y compris pour les mineures et les immigrées », « Notre corps, il est à nous », « Un enfant si nous voulons, quand nous voulons », « Pas d'enfants pour le Pape, pas de Pape pour les enfants ! ». Tels étaient les mots d'ordre de la manifestation samedi dernier 20 janvier à l'occasion du 4^e anniversaire de la loi Veil.

A l'appel de la coordination unitaire de la région parisienne (1), environ 2 000 personnes, des femmes surtout, s'étaient retrouvées autour de l'hôpital Lariboisière, lieu symbolique à Paris, parce que terrain de lutte d'un comité unitaire très large pour l'ouverture d'un véritable centre d'orthogénie.

Quelques jours avant, une émission des radios libres avait eu lieu en direct du MLAC avec la participation du Planning, de « Choisir », et de plusieurs comités locaux de la région parisienne pour un échange d'analyses et d'expériences.

La première fois depuis quatre ans

La presse en général n'a vu, dans ces manifestations, qu'une réédition un peu trop pâlotte des grandes manifestations d'avant la loi Veil, du temps de l'illégalité totale. C'était pourtant la première fois depuis quatre ans qu'une manifestation unitaire de cette importance se réunissait sur ce thème.

Une démobilitation notoire avait suivi le vote de la loi Veil, sans doute à cause de l'illusion qu'elle a créée autour d'un droit souvent plus théorique que réel.

En fait, la loi Veil comporte en elle-même de nombreuses restrictions (démarches multiples, coût, etc.) ; quant à son application elle demeure très restreinte, en particulier par l'utilisation abusive de la clause de conscience par la hiérarchie médicale. Le résultat c'est que, par exemple, seulement 5 % des avortements pratiqués à Paris se font dans le secteur public ; c'est aussi, conséquence, le trafic financier, la spéculation sur la difficulté à avorter qui se maintiennent.

A cette situation s'ajoute une perspective d'incertitude sur les acquis mêmes de la

ENT
ATUIT

mineures
ées



AVORTEMENT
LIBRE ET GRATUIT
y compris pour les mineures
et les immigrées



La manifestation du 17 janvier :
première étape d'une nouvelle campagne.

loi Veil, dans un contexte politique fort inquiétant à l'égard des femmes. En effet, la loi Veil n'a été votée que pour cinq ans (contrairement à toute autre loi), et doit être par conséquent revotée en 1980. Les débats parlementaires la concernant doivent reprendre dès juin prochain. Les mesures gouvernementales familialistes récentes, à la fois pour camoufler le chômage et encourager la natalité, laissent présager quelques difficultés dans le débat sur le droit à l'avortement, alors même que les moyens d'information sur la contraception sont toujours aussi dérisoires (d'après un calcul du Planning, les subventions des centres de Paris reviennent à 16 centimes par femme en âge de procréer !).

Mobilisation : des conditions nouvelles

Face à cette échéance, la mobilisation semble s'amorcer dans des conditions nouvelles. Si le mouvement des femmes apparaît toujours aussi divers et parfois divisé, il faut tenir compte d'une certaine diffusion ces dernières années des idées qu'il a lancées, à l'intérieur même des syndicats et des partis. La présence de l'union départementale C.F.D.T. à cette manifestation parisienne en est un signe.

Les manifestations autour du 17 janvier ont été conçues comme la première étape d'une campagne qui doit se développer dans les mois à venir. La mobilisation ne sera effective que si elle est unitaire ; elle implique une prise en charge la plus large possible d'une lutte pour un droit élémentaire : droit de choisir d'avoir ou non un enfant, droit de disposer librement de son corps.

P. S. ■

(1) Coordination groupes femmes de la région parisienne, Planning familial, Syndicat de la médecine générale, Comité Lariboisière, Boutique santé, Parti socialiste (Fédération de Paris), P.S.U., L.C.R., O.C.T., C.C.A., P.C.R., M.A.S.

Le fait autonome

Samedi 13 janvier, donc, une cinquantaine d'« autonomes » ont brisé des vitrines de magasins et lancé des cocktails molotov dans le quartier Saint-Lazare, à Paris. Ils manifestaient « contre les marionnettes du pouvoir et les responsables de la hausse des prix ». Juste de quoi faire une bonne brève dans les faits divers ; mais le pouvoir et les médias ne l'ont pas vu de cet œil et depuis ils se déchainent, volant au secours des « gens paisibles ». Aujourd'hui, l'incident a pris une telle ampleur qu'il nous faut réagir car si nous condamnons toutes actions de commandos, coupées de tous mouvements de masse, nous devons nous interroger sur le fait autonome.

Voilà une vingtaine de jeunes travailleurs, chômeurs, étudiants prêts à organiser une action violente pour manifester leur révolte. Quatre objectifs : un cinéma porno, deux agences d'intérim et la recette générale des impôts. Mais, au rendez-vous, ils sont cinquante et, derrière eux, ils laissent des vitrines par terre, des passants bousculés, des policiers molestés et des militants fascistes distribuant des tracts qui ne seront jamais inquiétés... Alors, nous disons aux quelques autonomes « sincères » (il y a les manipulateurs, les manipulés, ceux qu'on pourrait retrouver dans la revue *Camarade* avec leur réflexion et leur pratique que nous ne pouvons cautionner, et les autres, casseurs, indics...) : ce genre d'action laisse toute liberté de manipulation et de récupération au pouvoir (1). Nous ne suivrons pas le P.C.F. qui les traite de « bandes d'extrême droite », mais il est vrai que ce genre d'acte « offre une nouvelle fois le prétexte d'une campagne anti-jeunes » et même d'une campagne des plus réactionnaires en faveur d'un Etat fort et répressif. Les autonomes font donc les titres gras comme Mesrine, le

P.F.N. et l'Association Légitime Défense clamant pour que les Français puissent se faire justice ; comme Giscard, Barre, Bonnet appelant à la fermeté ; comme Goulesque, procureur de la République adjoint, se déplaçant au procès pour appeler à la rapidité d'exécution de la loi ; comme les P.M.E. réclamant plus d'effectifs de police ; comme la police qui en a profité pour perquisitionner chez les squatters, avec interpellations et saccages.

Alors vous, autonomes, qu'avez-vous gagné ? Votre voix a-t-elle été mieux entendue ? Le lendemain, un gardien de la paix a été assassiné en Seine-Saint-Denis et, sans attendre, les médias attribuaient ce crime à une vengeance « autonome ». Ainsi, les monopoles de l'information orchestrent la grande peur qui vous coupe par là-même de ceux à qui vous vous adressez — vos premières victimes ne sont-elles pas, d'ailleurs, les manifestants brutalement matraqués par les C.R.S. à la suite de vos provocations ? D'autre part, le pouvoir, en condamnant sévèrement les interpellés (4 ans de prison ferme pour deux d'entre eux, 3 ans pour deux autres, 3 ans dont un avec sursis pour le dernier) ne cherche-t-il pas du même coup à susciter l'épouvantail d'une « bande à Baader à la française », légitimant sa répression ?

Car la première violence vient bien de l'Etat qui ne crie pas sur tous les toits qu'au même moment, dans le 12^e arrondissement, un foyer d'immigrés était en flammes : trois morts.

G. M. ■

(1) Déjà, à la manifestation Larzac, des témoins ont vu des « autonomes » rejoindre les policiers.

Une nouvelle presse pour le parti

Lors de son XI^e congrès, à Saint-Etienne, le P.S.U. a repensé la conception et l'articulation de ses moyens d'information et d'expression. La commission Presse, qui a travaillé sur ces points, a adopté la résolution que nous publions ici.

Le XI^e congrès du P.S.U. constate que le système de presse actuel du parti ne répond plus à ses besoins politiques et militants ; en conséquence, le congrès décide la création d'une publication hebdomadaire et d'une publication mensuelle de conceptions nouvelles en lieu et place de l'actuel « T.S. » ; ces décisions sont applicables début février pour l'hebdomadaire et fin février pour le mensuel.

La publication hebdomadaire

Elle continuera à porter le titre de **Tribune socialiste**, et sera :

- envoyée à tous les adhérents : abonnement automatique avec la carte annuelle, groupé avec la publication mensuelle ;
- envoyée gratuitement aux organismes de presse, partis, syndicats et associations ;
- destinée à faire la liaison avec les sym-

LES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Les affectations à des tâches ou secteurs précis ne sont pas encore toutes fixées à ce jour. Deux membres du bureau national sont encore à désigner. La Direction politique nationale a retenu les noms de Joël Ker (Boulogne, 92) et de Guyet (Jura) qui ont demandé à réfléchir compte tenu de leurs obligations professionnelles ou autres. La prochaine D.P.N. arrêtera la liste définitive des membres du Bureau national.

Huguette BOUCHARDEAU (secrétaire nationale) ; Jean-Marie DEMALDENT (presse et formation) ; Serge DEPAQUIT (secrétariat national) ; Léo GOLDBERG (presse) ; Gabriel GRANIER (santé) ; Hubert JAYET (trésorier) ; Dominique LAMBERT (femmes) ; Victor LEDUC ; Michel MOUSEL ; Gilbert PALLIER (entreprise) ; Geneviève PETIOT (organisation, formation) ; Bernard RAVENEL (secrétariat national) ; Robert RIVAL (entreprise) ; René SCHULBAUM (secrétariat national, organisation).

ASSOCIES AU TRAVAIL DE LA DIRECTION POLITIQUE NATIONALE

La D.P.N. a retenu le principe de s'associer des camarades qui n'en sont pas membres, en fonction de tâches précises qu'ils assureraient et continueront d'assurer.

Gérard AKOUN (relations avec la presse) ; Claude BOURDET (relations internationales) ; Jeanne BRUNSCHWIG (International) ; Michel ETIENNE (service juridique) ; Victor FAY (secteur idéologique) ; Daniel FERRAND (jeunes) ; Suzanne GOUFFIC (femmes) ; Lucien VARAGUE (service de protection).

pathisants du parti par le biais d'abonnements collectifs « propagande » des fédérations et sections, au moins à concurrence de leurs effectifs.

Cette publication, d'au moins 4 pages, contiendra les analyses, les propositions et l'action du P.S.U., dont elle sera ainsi l'expression officielle.

La publication mensuelle

Elle continuera aussi à porter le titre **Tribune socialiste** et sera :

- envoyée à tous les adhérents : abonnement automatique avec la carte annuelle, groupé avec la publication hebdomadaire ;
- vendue en abonnements extérieurs ;
- diffusée sur les points de présence des sections et des militants ;
- éventuellement diffusée par les N.M. P.P.

Le congrès mandate la D.P.N. et le B.N. pour définir rapidement le contenu exact de cette publication mensuelle ; en tout état de cause :

- elle comprendrait des interviews, reportages... ;
- elle exprimerait sous forme de dossiers de réflexion les analyses et les positions des commissions et des secteurs du parti, ainsi que l'historique de ses acquis sur les problèmes évoqués ; de ce point de vue, la D.P.N. devra réexaminer la fonction de la série P.S.U.-Documentation.

Autres publications du parti

Outre le maintien des publications spécifiques à certains secteurs (Germinal, Luttés, Politique internationale, Autogestion travail et santé, social, etc.), et l'édition de brochures spécifiques, le système de presse du parti comprend encore :

- la revue théorique **Critique socialiste**, pour laquelle sont en cours d'élaboration des propositions de rénovation et de parution plus régulières ;

- un réseau d'information intérieure.

En ce qui concerne ce dernier, le congrès mandate la D.P.N. et le B.N. pour assurer l'envoi à tous les adhérents, au moins six fois par an, du **Courrier du P.S.U.** qui reste l'organe privilégié du débat interne ; en particulier, il publiera dans les quinze jours suivant une D.P.N. le compte rendu de ses débats ; enfin, le B.N. devra mettre en œuvre les moyens permettant à l'ensemble du parti d'être informé de ses débats les plus importants (**Courrier du P.S.U.**, **lettre du B.N.**, **Directives** ou encart dans la publication hebdomadaire...).

Le congrès mandate la D.P.N. pour créer en son sein un collectif de membres du B.N. et de la D.P.N. chargé spécialement du nouveau système de presse et d'expression extérieure du parti ; il considère que sa réussite dépend de la prise en charge collective par toutes les structures et tous les militants.

TRIBUNE SOCIALISTE

Quant à son contenu, la formule dédoublée du nouveau T.S. (hebdomadaire et mensuel) pourrait présenter les rubriques suivantes :

- **L'hebdomadaire** comportera :

- un éditorial dont le sujet sera déterminé par l'actualité de la semaine. Il proposera un commentaire lié aux analyses et aux actions développées par le parti ;

- l'ensemble des communiqués et des prises de position du parti, suscités par l'actualité et les campagnes entreprises ;

- une série de « flashes » proposant un éclairage politique sur d'autres points saillants de l'actualité non traités en édit ou en communiqué ;

- le calendrier politique de la semaine à venir ;

- enfin, une rubrique « Vie du parti » rapportant sous forme d'articles brefs ou d'échos les activités marquantes, les initiatives, les expériences des différents secteurs et commissions du parti, ainsi que des fédérations et des sections, et des municipalités autogestionnaires.

- **Le mensuel** (32 pages) comportera :

- outre le texte éditorial du mois, moins rattaché à l'actualité immédiate que celui de l'hebd,

- un dossier central (8 à 10 pages) dont le sujet sera choisi en fonction de l'actualité et des grandes campagnes menées par le parti. La matière en sera élaborée par un des secteurs (Entreprises, Femmes, International, Santé, Agriculture, Sports, Ecole, etc.) et le comité de rédaction de T.S. Dans l'esprit des P.S.U. - Documentation, ce dossier visera à la formation-information du lecteur et rappellera les positions du parti sur le thème traité ;

- une partie « Actualité du mois » (6 à 8 pages) qui proposera des articles sur la vie politique et sociale française et internationale. Moins prisonnière du fait d'actualité, la nouvelle formule devrait favoriser le recul par rapport à l'événement et permettre un travail d'approfondissement, de synthèse et de mise en forme plus satisfaisant que la formule actuelle de T.S. ;

- une rubrique étoffée « Vie du parti » (4 à 6 pages), alimentée par les secteurs, les commissions, les fédérations, doit permettre de présenter les initiatives marquantes, les luttes significatives, les analyses et les expériences enrichissantes de l'ensemble du parti ;

- une rubrique « Recherche et débat » (2 à 4 pages) assurera, sous forme d'interview ou de table-ronde, l'ouverture du parti sur des organisations ou mouvements proches ;

- enfin, une partie « Critique » (4 à 6 pages) pourrait proposer par thème choisi (ex. : la Chine aujourd'hui, la faim dans le monde, la transition au socialisme, la revendication écologique...) des articles et des notes sur des ouvrages essentiels (récents et plus anciens).

Il va de soi que ce nouveau **Tribune Socialiste** ne pourra voir le jour, s'enrichir et se développer, que par l'apport régulier et substantiel (sur le plan du contenu) des différentes composantes de notre parti : secteurs, commissions, fédérations, sections, en liaison suivie avec le comité de rédaction. Alors, à vos plumes et à vos téléphones !

Banlieue nantaise : Brissonneau occupé

... Ou : comment le choix nucléaire conduit à supprimer des emplois.

Depuis le 16 janvier, grève générale avec occupation des locaux à Brissonneau, entreprise métallurgique de la banlieue nantaise. C'est un épisode, hélas banal, de la tragique histoire des licenciements liés à la restructuration capitaliste. Et, cependant, cette bataille revêt un sens politique assez exceptionnel, car elle articule les deux grands fronts de lutte qui mobilisent la Loire-Atlantique : l'emploi et le nucléaire.

282 licenciements annoncés sur 1 000 salariés. Parmi eux, des couples travaillant dans l'entreprise ; des travailleurs ayant quatre ou cinq enfants ; d'autres, âgés de plus de 50 ans, d'autres ayant jusqu'à 33 ans d'ancienneté. Le projet de licenciement montre que les secteurs de l'entreprise les plus touchés sont la production et les services techniques, ce qui laisse craindre un prochain démantèlement de l'entreprise.

Les solutions existent

L'action a déjà donné des résultats, sous la conduite unie de la C.F.D.T. et de la C.G.T. dont les forces sont sensiblement égales dans cette entreprise où l'on travaille pour la marine (grues, appareils de bord, moteurs de traction), mais aussi pour l'automobile. Les 282 licenciements ont été

VENT DE LA ZONE

« Vent de la Zone » est un regroupement politique d'ouvriers présents dans la zone industrielle de Carquefou (région nantaise) et très implanté en particulier à Brissonneau. En majeure partie composé d'inorganisés, il comprend des militants récemment sortis de l'O.C.T. (autour de « Parti-Pris ») et des militants du P.S.U. Celui-ci soutient le groupe depuis son origine en 1972. Il faut noter que c'est à l'initiative du « Vent de la Zone » que s'est développée une campagne dynamique en mars 1978 sous le sigle « Unité Populaire pour le Socialisme », regroupant des militants ouvriers, paysans, écologiques, et de quartiers, dans la circonscription. Le candidat de cette campagne soutenue par le P.S.U. était Patrick Cotrel, l'un des principaux animateurs du conflit en cours. On peut se procurer la brochure intitulée « Restructuration » contre 5 F, franco de port, en écrivant à J. Ricot, 19, Allée des Passe-reux, 44470 Ste-Luce-sur-Carquefou. ■

ramenés à 136 auxquels il convient cependant d'ajouter 18 départs à 56 ans et 8 mois. La lutte paie donc ; mais il est possible d'annuler la totalité du projet de licenciements car des solutions existent. Sans même parler des possibilités industrielles non explorées par la direction, le carnet de commandes actuel permettrait de conserver l'intégralité du personnel sur la base horaire actuellement en vigueur : 32 heures. En attendant des jours meilleurs...

L'action se durcit et, malgré les intimidations de la direction, les travailleurs ont maintenu l'organisation de la journée « Portes Ouvertes », le dimanche 21 janvier, journée couronnée de succès.

Dans un département où l'on n'apprécie pas le ridicule des créations d'emploi annoncées par Barre (1 500 alors qu'il y a 36 000 chômeurs), la lutte de chez Brissonneau prend un relief politique considérable. En effet, comme l'ont montré les militants du « Vent de la Zone » (voir notre encadré), dans une brochure qui a fait du bruit dans la grande presse régionale, et aussi dans la presse politique nationale, les licenciements en cours sont directement la conséquence du choix du groupe Empain-Schneider (dont dépend Brissonneau) de contrôler l'industrie française des centrales nucléai-

res (secteur de gros profits) en liquidant les secteurs jugés non rentables (navale, textile, sidérurgie, machine-outil...). Ainsi, les investissements portés sur Framatome en 1977 représentent 50 % du chiffre d'affaires, tandis qu'à Brissonneau, ils représentent 1,3 % ! Alors que chez Framatome, chaque million de capital correspond à 4 emplois, chez Brissonneau, en 1977, à chaque million correspondaient 24 emplois.

Lier les luttes

Voilà clairement illustrées les conséquences du choix nucléaire par rapport à l'emploi. Dès lors, on comprend la volonté des militants du « Vent de la Zone » (durement touchés par les licenciements qui atteignent dans leurs rangs deux délégués C.F.D.T. et deux délégués C.G.T.) de relier la lutte pour l'emploi à la lutte antinucléaire contre la centrale voisine du Pellerin, et d'en finir avec cette idée absurde qu'il y aurait aujourd'hui des secteurs archaïques de la production menant des combats d'arrière garde et d'autres secteurs nouveaux (écologiques, etc.) porteurs seuls d'une autre société.

Jacques RICOT ■

nucléaire



Des rails « protégés » entre Cherbourg et La Hague : le pouvoir prêt à tout pour imposer le nucléaire.

La Hague : déchets "à bon port"

Depuis mardi après-midi, 15 h, les six « châteaux » (containers) de déchets nucléaires venus par mer du Japon — soit 13,2 tonnes de combustibles irradiés — sont à destination. C'est-à-dire au centre de retraitement de la Hague dans le nord-Cotentin. De Cherbourg, où ils ont débarqués lundi, ils ont été transportés sous bonne garde par chemin de fer. Ni la mort d'un jeune ingénieur sur le cargo-poubelle ; ni la croisière militante du groupe écologiste Greenpeace sur son Rainbow Warrior ; ni même la manifestation de lundi soir à Cherbourg qui a rassemblé, à l'appel de 18 organisations (écologistes, syndicats, partis de gauche, associations), 5 000 personnes n'ont rien empêché.

Le déploiement des forces de l'ordre a prouvé que le pouvoir était prêt à tout — ne serait-ce que « pour le principe »... Et cette dernière cargaison menée à « bon port » (!) en précède beaucoup d'autres. La COGEMA, filiale du commissariat à l'énergie atomique, s'obstine à vouloir « retraiter » à la Hague. Bien que jusqu'ici une soixantaine de tonnes seulement de déchets radio-actifs ont pu être « lavées », au milieu de mille incidents techniques...

La COGEMA a cependant passé contrat pour 4 000 tonnes, surtout avec l'Allemagne et le Japon. A 3 000 F le kilo de déchet traité, elle pense faire une bonne affaire... Quant à l'avenir, et en particulier celui du nord-Cotentin ? On ne sait pas encore très bien où et comment seront, à la longue, stockés les déchets retraités, ni ce qu'on fera du plutonium récupéré... ■



La S.N.C.F. à son « coût réel » :
tarifs en hausse, lignes supprimées.

Libération des prix, restructuration... "Silence, on tourne"

Giscard "improvise-t-il ?" Mitterrand, à Bordeaux, l'affirme.
Pourtant, rarement un gouvernement s'est montré plus tenace
dans la politique économique qu'il poursuit.

Sidérant, le « silence on improvise » de Mitterrand à Bordeaux qualifiant la politique giscardienne. Sidérant, car si un chef d'Etat, un gouvernement font montre d'une constance forcenée dans l'application d'une politique, c'est bien Giscard et son état-major. Et dangereux, car ce genre d'appréciation « incisive » conduit à masquer la mécanique en action qui se révèle pourtant d'une implacable logique.

Annoncé dans le programme de Blois et mis en œuvre dès le lendemain des élections de mars 1978, le mouvement de libéralisation s'amplifie et s'accélère sous les coups de cravache d'un patronat d'abord surpris mais qui a vite réalisé l'intérêt qu'il y avait à utiliser à fond une conjonction d'éléments politiques et sociaux particulièrement favorable. Mouvement qui correspond à la phase offensive du Plan Barre et qui impose depuis le 22 septembre 1976 aux travailleurs la période d'austérité la plus longue depuis la dernière guerre.

Les événements récents illustrent de façon criante cette « improvisation » : le dégagement de l'Etat, la disparition de ses moyens d'intervention et de contrôle sur le secteur capitaliste s'accroît. On annonce pour fin juin la suppression de l'encadrement du crédit qui aboutira à donner aux banques une latitude d'action supérieure dans un climat de « saine » concurrence. Il y a un an la gauche s'interrogeait sur les leviers que

donnerait à la collectivité la nationalisation totale du crédit...

La liberté d'augmenter

Après la libération « historique » des prix des produits industriels, le gouvernement s'attaque maintenant au dispositif de contrôle des prix du commerce et des services qu'il justifiait avec fierté et renforçait même il y a un an. Tous les blocages de prix et de marges auront disparu en 1979, a annoncé récemment René Monory. Premiers résultats : les tarifs d'assurance automobile ont fait un bond de 11 % en moyenne, les pneus de 5 % à 6 %. Pour les prix, c'est la grande liberté... d'augmenter. La teinturerie, l'hôtellerie, les produits alimentaires devraient suivre rapidement le mouvement.

Non, affirment les chantres du libéralisme ressuscité, car la concurrence permettra de maintenir une pression sur les prix. Curieuse pression quand le gouvernement se précipite sur cet alibi qu'est la concurrence pour remettre en cause les « avantages » dont bénéficient le paracommercialisme qui a pour tort principal de ne pas considérer la recherche du profit comme un but prioritaire : et c'est l'ensemble du secteur coopératif qui est visé, directement ou indirectement, par la récente

circulaire du ministre du Commerce et de l'Artisanat.

La politique monétaire vidée de son rôle de contrôle, l'encadrement des prix disparu, la police des salaires, la liquidation des branches représentant un poids pour l'économie française assurée par le patronat, il ne reste à l'Etat comme moyen d'intervention économique que le budget et les entreprises publiques.

C'est encore trop ! Essentiellement parce que les financements des dépenses budgétaires et des « déficits » des entreprises publiques sont considérés comme autant de charges par un patronat qui a un vieux compte à régler avec le secteur public, qui n'a pas digéré le fait qu'un type de production particulier — transport, charbonnages... — n'ait comme vocation unique que de satisfaire, sans finalité de fric, les besoins de la collectivité.

L'opération S.N.C.F.

Mais les jours sont comptés — on ne peut pas ouvertement remettre en cause des acquis historiques la veille d'élections générales — alors il faut faire vite, avant 1981. En première ligne : la S.N.C.F. ; la politique de libéralisation y trouvera une illustration parfaite : sa rentabilisation passera par une

liberté de fixation des tarifs et de suppression de lignes. Le contrat d'entreprise fixant les relations entre l'Etat et cette entreprise nationale aura en effet pour fonction principale de donner à la S.N.C.F. « la pleine maîtrise de ses moyens » et, comme objectif, la suppression du déficit d'exploitation. Les conséquences : d'abord la recherche de l'augmentation de la productivité conduira à une réduction d'effectifs ; en outre les prestations S.N.C.F. déficitaires, celles notamment résultant des obligations de service public, seront soit supprimées, soit affectées d'un tarif correspondant à leur « coût réel ».

Débarassée de ses préoccupations de service public, la S.N.C.F. devenue dynamique et efficace sera ainsi un élément de concurrence déterminant dans le secteur des transports terrestres, renforçant par là-même les conditions d'exploitation des chauffeurs routiers, notamment. Mais cela, le contrat d'entreprise ne s'y intéresse guère...

Dans l'aube nouvelle du libéralisme retrouvé, la S.N.C.F. pourra ainsi aborder dans cet esprit de rentabilisation si cher aux managers l'échéance de la concession accordée en 1936 par l'Etat, dans trois ans, c'est-à-dire en 1982. Le passage d'une entreprise publique de transport à une entreprise de transport public rentable se fera alors en douceur. Que restera-t-il des obligations de service public quand les lignes « secondaires déficitaires » auront été fermées depuis deux ou trois ans ? Mais le cas de la S.N.C.F. n'est pas isolé, et c'est vraisemblablement l'ensemble des entreprises publiques qui sera réexaminé avec cet œil rentabilisateur.

Le résultat financier de ce vaste mouvement de remise en cause sera d'abord une forte diminution des subventions d'Etat au secteur public — Barre avait d'ailleurs annoncé la couleur dans son programme de Blois : en cinq ans les concours financiers de l'Etat aux entreprises publiques devront diminuer de moitié. Ces mesures seront un élément important du rééquilibrage budgétaire que le gouvernement envisage pour 1980. Actuellement, le budget s'exécute avec un déficit de quelques 30 milliards de francs, et il n'est plus guère possible d'accroître la dette publique par une politique d'emprunts, ni souhaitable d'augmenter les impôts la veille des élections présidentielles — surtout que cette augmentation s'effectuera sur le dos des cadres, « clientèle » qui s'estime actuellement très convoitée financièrement. Alors des coupes sombres seront opérées dans les dépenses de l'Etat ; les subventions en constituent une illustration, ce ne seront pas les seuls crédits à être mis à contribution.

Le bluff de la reconversion

« Improvisation » ? C'est la même logique qui préside à la politique de reconversion industrielle dans les régions (Nord - Pas-de-Calais, Lorraine, Bretagne, Atlantique...) touchées par la crise industrielle. Le gouvernement n'a pas d'injonctions à donner aux industriels, déclarait récemment en substance M. Giraud, ministre de l'Industrie. Résultat : un incroyable bluff sur des implantations qui n'ont pas masqué aux Lorrains le fait que seulement 1 000 créations d'emplois leur étaient proposées pour compenser quelques 11 000 nouveaux licenciements.

Et Messmer d'annoncer alors, après une entrevue publicitaire tant avec Barre qu'avec Giscard, la création d'une grosse entreprise en Lorraine — il n'y avait rien huit jours auparavant — offrant aux Lorrains des milliers d'emplois. S'agira-t-il d'une usine de

montage Ford produisant les formules européennes relativement révolutionnaires des automobiles U.S., qui pourront concurrencer les productions des usines récemment implantées dans le Nord ? Rideau de fumée ? Possible, il s'agissait surtout de calmer les esprits qui commençaient sérieusement à s'échauffer.

Dans le Nord, les industriels (Peugeot-Citroën, Matra, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Biderman...) ont daigné accepter les subventions et les prêts (1,2 milliard) du Fonds spécial d'adaptation industriel pour créer quelque 6 800 emplois d'ici 1985. En regard des 112 000 demandeurs d'emplois inscrits à l'A.N.P.E. et des prévisions des moins pessimistes des experts qui font état de la

suppression de plus de 100 000 emplois, ce chiffre n'apparaît-il pas dérisoire ?

De plan en plan pour chaque région sinistrée, c'est bientôt la France entière qui sera déclarée en détresse. Pourtant, paradoxalement, la conjoncture s'améliore, les investissements vont repartir, nous affirme-t-on, et c'est vrai dans une certaine mesure. Mais il s'agit le plus souvent d'investissements de productivité qui suppriment des emplois (Cf. T.S. n° 809). C'est là le prix à payer à la division internationale du travail, à la modernisation-exclusion qu'elle impose.

Alors, Mitterrand : « silence on improvise » ? On peut dire, plutôt : « silence, on tourne » : silence, ça tourne.

Marc ANVERS ■

Lorraine : Messmer, du vent

Si l'on devait se fier à la justesse de ses prévisions dans le passé, l'annonce par Pierre Messmer, député, de la création de 20 000 emplois en Lorraine n'a guère de quoi rassurer ceux qui se battent, à Longwy et ailleurs, contre les licenciements dans la sidérurgie. Messmer, c'est l'homme du « Lip, c'est fini ». Cinq ans après, cette prévision est toujours infirmée. Le 14 janvier, Barre n'avait annoncé que 900 créations d'emplois en Lorraine sur les 11 600 prévus pour « compenser » les saignées dans la sidérurgie, la navale, le textile.

Messmer, lui, en annonce 19 100 de plus. D'où les sort-il ? Mystère... Il s'appuie sur des déclarations évasives que lui a faites Barre. En fait, tout cela apparaît bien comme poudre aux yeux pour démontrer que les élus de droite s'occupent de l'emploi et ont encore quelques entrées du côté du pouvoir. D'aucuns murmurent que le gouvernement serait prêt à reconsidérer la décision d'Usinor de ne pas construire l'aciérie à oxygène à Longwy, qui avait entraîné, on le sait, l'annonce de 6 000 suppressions d'emploi. Mais ceci paraît improbable. Il faut savoir aussi que lors du plan Ferry (17 000 licenciements dans la sidérurgie), 8 000 emplois devaient être créés en Lorraine. On les cherche encore, car, comme le constate la F.G.M.-C.F.D.T., « les programmes précédents d'industrialisation ont, pour la plupart, pris un retard considérable ou ont été abandonnés ».

Dans ces conditions, les actions des travailleurs de Longwy ne peuvent que s'amplifier. L'intersyndicale (C.F.D.T.-C.G.T.-F.O.) réunie lundi a annoncé une mobilisation de grande ampleur et, langage inhabituel, des formes de lutte plus violentes. Il faut savoir que la base est excédée. Coincée entre le refus de discuter opposé par les directions aux syndicats, la récupération par les médias, les promesses jamais tenues et les difficultés quotidiennes, elle pousse sur place à des actions spectaculaires. Ainsi des militants F.O. ont occupé le siège de la Banque de France à Longwy ; ceux de la C.G.T. se sont installés dans l'hôtel des impôts, rejoints par ceux de la C.F.D.T. (cette dernière

avait proposé cet objectif la première mais se l'était vu refuser par l'intersyndicale). La C.F.D.T., elle, a créé une radio libre et occupe le crassier de Longwy. Toute la population suit de près ces initiatives et s'y associe. Mais plutôt que de la faire pétitionner par le biais du **Républicain Lorrain** auprès de Giscard, de la laisser s'illusionner sur les démarches du commis-légionnaire Messmer, il est plus que temps de la réunir, de la mobiliser pour les véritables solutions : réduire massivement le temps de travail (avec, comme premier point de départ, les 35 heures), le partager entre tous en créant des emplois, et produire autrement.

J.-Y. SPARFEL ■

LE P.S.U. COMMUNIQUE

Après avoir fourni des milliards aux patrons de la sidérurgie, ce qui n'a pas empêché la déliquescence de cette branche et le licenciement de dizaines de milliers de travailleurs, le gouvernement vient d'annoncer des mesures dérisoires pour « résorber » le chômage.

Il prévoit la création d'un millier d'emplois, d'ici deux à trois ans, dans la région de Longwy, où sont annoncés pour les cinq mois à venir 11 000 licenciements et ce, sans compter les licenciements provoqués en amont et en aval par la fermeture de ces grosses entreprises.

Les autres régions sont à peine mieux traitées.

Contre cette décision, les travailleurs se révoltent. Dans un élan unitaire ils commencent à mener un combat pour leur survie. Il faut suivre l'exemple des actions de la région longovivienne, les amplifier afin de faire plier la volonté gouvernementale. Les militants du P.S.U., en préconisant la réduction immédiate du temps de travail, y participeront activement.

(Communiqué de presse
du bureau national du P.S.U.,
le 18 janvier 1979.) ■



Des membres du Partito radicale en fête :
une explosion d'idées et de débats.

Le " Partito radicale " italien :

Un petit cousin transalpin

A la Toussaint 78, le Partito radicale réunissait son XX^e congrès à Bari. Durant cinq jours, toute la classe politique italienne et les media ont suivi d'heure en heure les débats. Pourquoi un tel intérêt pour une formation qui compte exactement 1 911 adhérents ? Louis Jouve, qui y représentait le P.S.U., nous l'explique.

Si le Partito Radicale (PR) a été fondé en 1963 sous sa forme moderne, il est resté près de dix ans un groupe anticlérical et antimilitariste. Depuis son apparition au hit parade de la société italienne — comme promoteur du référendum pour le divorce en 1974 qui obtint 65 % de oui malgré les anathèmes du Pape et la timidité communiste —, le P.R. est devenu, David entre les deux Goliath (Démocratie Chrétienne, P.C.I. et leurs satellites), l'un des trois partis qui firent les enjeux politiques, le seul des trois qui contribue à sortir ce pays non seulement de ses archaïsmes mais aussi des vestiges d'un système économique inégalitaire qui exclut du travail et de la vie active la moitié de sa population.

Il joue ce rôle en opposant les aspirations de la société civile au système politique qui est bloqué par le compromis historique entre les principaux partis parlementaires constituant l'arc constitutionnel : la D.C. ayant près de 40 % des voix, chacun des cinq autres (P.C.I., Parti socialiste, Parti social-démocrate, Parti républicain, Parti libéral) cherche à l'influencer en participant au gouvernement ou à la majorité parlementaire et s'y engluie. L'Italie est ainsi privée d'une véritable opposition et

donc de toute politique de rechange à celle de la Démocratie chrétienne.

C'est l'intuition que des revendications sociales étaient majoritaires dans l'opinion publique, et que l'arc constitutionnel interdisait leur expression, qui a permis l'irruption du P.R. en 1978 avec sa proposition de huit référendums nationaux sur des questions choisies à son congrès précédent : abrogations du Concordat, de la Haute Cour de justice, des hôpitaux psychiatriques, des 99 articles mussoliniens du Code pénal, des tribunaux militaires, de l'interdiction de l'avortement, du financement public des partis et de la loi antiterroriste (1).

La récolte des signatures fut d'abord une immense prise de parole pour que l'information soit faite sur les référendums proposés : manifestations, grèves de la faim, obstruction au Parlement des quatre parlementaires P.R., sit-in, affiches, actions décentralisées, colloques d'intellectuels sur les thèmes abordés...

La complicité des grands partis utilisa les mesures les plus antidémocratiques et les plus illégales pour disqualifier l'irruption du peuple italien dans le débat politique dont ils veulent le monopole : cas-

sation par la cour constitutionnelle de six référendums, consignes impératives aux adhérents de ne pas signer, tentatives désespérées des parlementaires de tout poil pour s'acoquiner sur des modifications dérisoires des lois visées par les référendums afin de rendre ceux-ci sans objet (2). Mesures dilatoires pour que les délais rendent caduques les signatures recueillies. Ils ont été jusqu'à envisager une dissolution anticipée de leur propre Parlement pour éviter l'onde de choc !

Ils ne purent cependant se dispenser, face à 700 000 signatures, de deux référendums : celui sur le détournement des fonds publics au bénéfice des partis parlementaires, et celui sur la loi Reale prétendument antiterroriste et en fait instrument étatique de répression des luttes populaires.

Une activité libératrice

A ce stade, les grands partis firent l'union sacrée contre les référendums. On vit même le fameux P.C.I., qui s'opposait un an plus tôt à la loi Reale, s'en faire l'ardent défenseur au nom de la démocratie. Pourtant la campagne du Partito Radicale fut un succès, recevant l'appui de toute l'extrême gauche péninsulaire (P.D.U.P. - parti d'unité prolétarienne, Démocratie prolétarienne, Il Manifesto, M.L.S. - Mouvement des travailleurs pour le socialisme-maoïste) et de nombreux intellectuels, écrivains, artistes, le tout orchestré par le quotidien *Lotta Continua* (équivalent politisé de *Libération*).

Le résultat fut presque une victoire : en juin 1978, au lendemain de l'assassinat d'Aldo Moro, et en plein procès des desperados des Brigades rouges, 24 % du corps électoral refuse de considérer que la loi Reale est efficace contre le terrorisme manipulé par la police et les services secrets militaires. 44 % condamnent le financement public des partis comme incapable de mettre fin à la corruption et au clientélisme des six partis de la majorité parlementaire (3).

Une semaine après ces référendums, le pape de la politique italienne, complètement compromis dans l'affaire Lockheed (comme le général giscardien Paul Stelhin), et qui se cramponnait à la présidence de la République malgré les preuves de sa corruption apportées par un livre, était largué par un système politique qui venait de sentir le souffle de la colère populaire et qui voulait lâcher du lest : Leone démissionnait honteusement. Dans la foulée lui succède l'un des rares hommes probes du Parlement, le sénateur Pertini, résistant antifasciste et militant socialiste sans compromission.

Sur le bilan de cette année 1978 comme sur l'avenir, le XX^e congrès du Partito Radicale, réuni pendant cinq jours à Bari au moment de la Toussaint, s'est appuyé sans peine.

Comme chaque année ce fut un moment d'explosions d'initiatives politiques et de débats personnels, suivi d'heure en heure par toute la classe politique italienne et par les mass media qui inondaient de lumière les huit cents participants dans la salle des congrès de la Foire du Levant.

La participation aux congrès radicaux est libre et payante (autofinancement oblige !), seuls les journalistes sont exemptés d'une contribution financière. Les votes sollicitent la participation de tous les présents dans la salle, ce qui assure aux débats un tonus certain et une tension permanente : le tiers des adhérents prend une part active et directe aux choix d'orientation et de

direction, exemple unique de démocratie directe dans un parti.

Fédéral et fédératif

Le congrès a permis au Partito de réaffirmer son organisation décentralisée et autogestionnaire : il s'agit d'un parti fédéral, regroupant chacun des partis régionaux dans le plein respect de l'autonomie de ceux-ci, un peu comme les liens existant entre le P.S.U. et le P.S.U.-Bretagne. Ces partis régionaux regroupent les associations radicales locales, et ils ont des dimensions variables : 33 adhérents en Sardaigne, 453 à Milan. Cette organisation fédérale assure au P.R. une perméabilité aux spécificités ethniques et linguistiques (italien, allemand, dialectes...) comme aux contrastes économiques et culturels (Sardaigne et Sicile, Mezzogiorno).

Mais c'est aussi un parti fédératif : y adhèrent en tant qu'organisations spécifiques une dizaine de mouvements nationaux et de groupes locaux. Le F.U.O.R.I. (Front des homosexuels révolutionnaires, proche de l'ancien F.H.A.R. français) ; les Amis de la terre de Rome ; le M.A.N. (jumeau du Mouvement pour une Alternative non violente) ; la Ligue socialiste pour le désarmement, apparentée au M.D.P.L. (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté) ; la Ligue naturiste, des comités antinucléaires ; le M.L.D. (M.L.F.) ; la Ligue des objecteurs de conscience (qui a pris cependant son indépendance il y a quelques mois) ; le Front révolutionnaire des invalides (aussi sympathique que les Handicapés méchants parisiens) ; le C.A.R.M. (Mouvement abolitionniste des asiles psychiatriques) ; un groupe ornithologique d'opposition à la chasse des oiseaux migrateurs. Et enfin le groupe radical parlementaire, composé des quatre députés élus en 1976 (qui ont démissionné en décembre 1978 pour laisser à la moitié de leur mandat législatif la place aux suivants de la liste).

Ce caractère fédératif assure au P.R. un monopole sans sectarisme de l'expression de la contestation ainsi qu'un discours non dogmatique, toujours branché sur la pratique sociale contrastée de ses adhérents.

Le caractère de classe d'un tel rassemblement, malgré la réussite exceptionnelle de la coagulation de protestataires aussi divers, n'est pas évident et le rend fort critiquable par l'extrême gauche. Nos amis de Democrazia Proletaria se sont même fait une spécialité de la dénonciation d'un rassemblement composite qu'ils ont qualifié de petit-bourgeois libéral, sans assise dans le prolétariat urbain et rural. Et si D.P. veut dire par là que les radicaux italiens ne cherchent pas à singer le patriarcat communiste, ils sont fort lucides. Cela n'empêche heureusement pas les différents groupes marxistes de rejoindre les militants libertaires lorsque les initiatives du P.R. prennent de l'ampleur et s'autonomisent par rapport au compromis historique du P.C.I. ou des minauderies théoriques du P.S.I. face à la dictature cléricale de la Démocratie chrétienne. Ainsi les plus belles batailles unitaires de l'extrême gauche se sont déroulées avec les radicaux depuis le Mai rampant italien de 1968.

C'est autour de sa pratique non violente, anti-autoritaire et féministe que le P.R. cristallise la seule vigoureuse opposition de masse au régime de la corruption et du terrorisme d'Etat. La gauche italienne ne s'y trompe pas plus que les observateurs politiques, puisqu'elle s'est fait représenter par des responsables nationaux au congrès de Bari, de D.P. au P.S.I., du P.C.I. au Parti républicain (P.R.I.). A tous, le P.R. a proposé l'alternative de gauche contre l'enlèvement du compromis historique.

Alternativa di sinistra

Parce qu'il est conscient de ses faiblesses, le P.R. n'entend pas disperser ses forces militantes mais les concentrer dans

des interventions sur des aspirations majoritaires du peuple italien. Il sait qu'il ne peut pas tout faire : ainsi proclame-t-il sa modestie face aux bureaucraties syndicales, ainsi n'a-t-il pas pu prendre en charge certaines campagnes internationalistes comme le boycott de la coupe du monde de football en Argentine ou le soutien au Front Polisario.

Pourtant il n'hésite pas à envoyer des commandos pacifiques en U.R.S.S. pour soutenir les homosexuels réprimés, à manifester sa solidarité aux paysans du Larzac devant les consuls français, à déléguer un député en Espagne pour la libération des objecteurs de conscience, à relayer la contestation dans les usines avec ses radios radicales dans les métropoles ouvrières.

Le P.R. vient de constituer une liste unitaire « Nuova Sinistra » avec Lotta Continua, le M.L.S. et des organismes de quartiers et de villages aux élections régionales du 19 novembre 1978 du sud-Tyrol italien : elle a recueilli une moyenne de 4 % des voix (dont 8,4 % dans la ville de Trente) alors que D.P. a obtenu 1,9 % sur des bases de classe. Les deux élus de la liste ont ainsi confirmé les résultats de Trieste où le P.R. obtenait 6 % en juin 1978 ; ils s'ajoutent aux élus de Rome et de Gênes. Ces résultats se comparent avantageusement aux 1,2 % des élections législatives de 1976 qui envoyèrent les quatre députés (4) au Parlement (en même temps que les six députés d'extrême gauche).

Le rendez-vous européen

En 1979, le P.R. a rendez-vous avec l'Europe. Il prépare une liste avec Lotta Continua pour porter la voix des autogestionnaires dans le sanctuaire impérialiste. Pour affirmer sa vocation européenne, il a élu comme secrétaire général, succédant à Adélaïde Aglietta (seule femme secrétaire d'un parti occidental après la Pasionaria espagnole... et avant Huguette Bouchardeau !), Jean Fabre, objecteur français inouï et condamné comme tel à la prison, organisateur de nombreuses marches antimilitaristes dans le monde, et connu des électeurs de Massy puisqu'il figurait sur la liste municipale du P.S.U. en 1971. Présence symbolique à la tête du P.R. d'un militant proposé par la base, un signe supplémentaire que l'avenir construit par les radicaux italiens sera sans bureaucratie ni compromission, pour les droits des hommes et des femmes d'Europe à bâtir leur destin contre le capitalisme, la technocratie et la résignation.

Louis JOUVE,
Délégué par le P.S.U. au congrès de Bari ■

89.2
radio
radicale
bari
c/c postale 11432705
telefono 210.259

(1) Bien que la Constitution de 1947 soit très exclusivement parlementaire, elle a prévu une procédure démocratique d'initiative populaire (nationale ou régionale, comme dans les cantons suisses). Pour obtenir la convocation d'un référendum national abrogeant une loi, il faut recueillir en trois mois la signature certifiée devant huissier municipal de 500 000 électeurs.

(2) Ainsi P.C.I. et P.S.I. ont fait passer une loi sur l'avortement qui ne dépénalise pas du tout celui-ci mais l'autorise à des conditions restrictives (viol, santé de la mère, mais rien sur les intoxications de Seveso) et sous l'autorité du mari, ou des parents pour les mineures, et sans prévoir de mesure hospitalière appropriée, alors que les médecins ont l'exclusivité de l'interruption de grossesse sans y être contraints. En réplique, le Mouvement de libération des femmes (M.L.D.) organise des consultations et accompagne les femmes qui veulent avorter au siège du P.C.I. pour en dévoiler l'hypocrisie.

(3) En France, M.R.G. et P.S. viennent de s'accorder avec les giscardiens pour un financement semblable des partis politiques, au lieu de faciliter l'exercice par tous les citoyens de leurs droits civiques.

(4) Tribune Socialiste a interviewé le député Emma Bonino en novembre 1977.

Le P.S.U. et les élections européennes

Au Congrès de Saint-Etienne, le débat sur l'Europe n'a pas été tranché. Il devra l'être en Mars lors d'une conférence nationale du parti.

Pour la préparation du congrès, le bureau national du P.S.U. avait souhaité, pour des raisons de temps, que le débat sur l'Europe, imposé par l'actualité — élection de juin 79 du Parlement européen au suffrage universel — soit limité à un débat sur l'attitude à avoir face à cette élection (participation ou non à une liste, boycott, autres

modalités possibles de présence dans le « débat européen »).

Finalement, les militants furent amenés à discuter de problèmes tactiques (**quelle attitude face aux élections ?**) sans guère avoir la possibilité d'un débat stratégique qui aurait permis une appréciation plus globale de la nature et de l'importance de l'enjeu européen dans la période à venir.

Certaines fédérations, plus sensibilisées, ont pu élaborer et faire un travail de réflexion ; d'autres ont lancé le débat sans pouvoir le conclure véritablement ; d'autres enfin n'ont pu aborder le problème.

C'est dans ce contexte de préparation très inégale que le congrès a été amené à se prononcer, souhaitant « trancher » et éviter un conseil national sur la question. Mais au moment du vote sur les options tactiques : « **Quelle attitude vis-à-vis des élections européennes ?** » les résultats furent très indécis : 156 mandats se prononcèrent pour le principe d'une liste auto-gestionnaires ; 41 pour mener une campagne de protestation contre le suffrage censitaire, sans préjuger de l'attitude définitive ; 161 pour le boycott (sans trancher sur l'abstention ou le vote blanc) ; 139 mandats s'abstenant ou refusant de voter...

Deux tâches

Devant cette situation reflétant le caractère trop partiel du débat mené sur l'Europe, le bureau national sortant a proposé qu'une conférence nationale consacrée uniquement à l'Europe se tienne en mars.

Cette conférence préparée par des textes envoyés aux fédérations — y compris les textes présentés au congrès — devrait permettre à la fois un débat approfondi et de tenir compte de la sensibilisation croissante — et très sérieusement manipulée par les organismes communautaires — de l'opinion. Ainsi pourraient être mandatés des camarades qui représenteraient une position résultant d'un débat plus systématique. C'est en tenant compte de ces positions que la D.P.N. pourra adopter « officiellement » une position d'ensemble sur l'Europe, qui constituerait la « doctrine » du P.S.U. en la matière.

Pour aujourd'hui, deux tâches s'imposent pour notre présence dans le débat : la protestation contre le système électoral français et l'approfondissement de notre stratégie internationale.

D'abord, il nous faut participer activement à la protestation contre les conditions draconiennes posées par les textes français pour la participation au scrutin de juin 79, dans le sens exprimé à Bruxelles à la conférence internationale des 20-21 janvier faisant suite à celles de Paris et de Turin (cf. texte ci-joint).

En second lieu, le P.S.U. a poursuivi son travail d'élaboration stratégique sur l'Europe à cette conférence de Bruxelles. Cette plateforme adoptée à Turin a été complétée utilement et arrêtée définitivement. Elle sera transmise à toutes les fédérations et sections. D'autre part, est prévue la participation à des journées européennes sur les thèmes retenus à Turin (cf. calendrier ci-joint).

Une place à prendre

De toute manière, il est clair que la dimension européenne est et sera de plus en plus partie intégrante de nos luttes en France. La réflexion sur ce point capital doit permettre au parti d'aborder cette nouvelle

DES REUNIONS INTERNATIONALES

Voici le calendrier des réunions internationales auxquelles le P.S.U. participera :

- 9-10-11 février : **Les minorités nationales**. Cagliari (Italie), organisée par Democrazia Proletaria.
- 10 février : **Meeting sur l'Occitanie et le marché commun**. Béziers.
- 10 mars : **Luttes étudiantes en Europe**. Bruxelles, organisée par Pour le Socialisme (Belgique).
- 18 mars : **La question nucléaire**. Rome, organisée par Democrazia Proletaria.
- 30 mars : **Les luttes des femmes**. Hambourg (R.F.A.), organisée par K.B.
- 31 mars : **« Contre Euro-vision »**. Bruxelles, P.L.S.
- 6-7 avril : **La sidérurgie européenne et la restructuration**. Athus (frontière belgo-luxembourgeoise) avec P.L.S. (Belgique) et Cercle du Travail Socialiste (Luxembourg).
- Avril : **Solidarité avec les prisonniers politiques en Irlande**. Dublin-Belfast, organisée par Sinn Féin.
- Mai : **Immigration et Europe**. France.
- 24-28 mai : **Syndicats, chômage et crise**. Copenhague, organisée par V.S. (Parti Socialiste de Gauche).
- 26-27 mai : **La question nucléaire**. Belgique, organisée par P.L.S.
- Mai-juin : **L'OTAN et la question militaire**. Espagne, organisée par le Parti du Travail.
- 3 juin : **Solidarité avec les peuples opprimés**. Madrid, organisée par le Mouvement communiste.

période plus « armée » afin de répondre aux problèmes stratégiques — « **quelles contraintes externes ?** » — que la gauche française ne peut esquiver. La façon dont le P.C., par son repli nationaliste, et le P.S., par la nature de ses liens stratégiques avec le S.P.D., prennent en compte cette dimension nouvelle laisse au P.S.U. une place considérable dans la problématique européenne du mouvement ouvrier français.

La conférence nationale devrait pouvoir contribuer à l'avancée du parti dans ce domaine décisif pour notre avenir.

Bernard RAVENEL ■

Les camarades qui souhaiteraient apporter une contribution sur l'Europe pour la conférence nationale sont priés de l'envoyer **dès que possible**, 9, rue Bormée, secteur International, 75015, Paris.

Contre le système électoral en France

Texte adopté à la Conférence de Bruxelles.

Les conditions draconiennes posées par les textes français à la participation au scrutin relatif à l'élection au Parlement européen font obstacle à l'expression de certains courants d'opinion.

Elles reprennent pour l'essentiel celles exigées par les élections nationales et qui visent à imposer la bipolarisation des forces politiques : cautionnement de 100 000 F, remboursé aux seules listes ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés, admission à la répartition des sièges réservée aux seules listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, temps d'antenne radio-télévisée ne pouvant en aucun cas dépasser 5 minutes pendant toute la campagne, etc...

Le financement communautaire de la campagne en France est réservé aux partis politiques actuellement présents au parlement de Strasbourg.

Ainsi, les forces anti-impérialistes et anti-capitalistes françaises risquent en fait — et indépendamment de leur choix propre — d'être exclues de la campagne et des élections européennes. Etre déjà un parti représenté au Parlement européen et bénéficier de ressources financières extérieures devient, en réalité, une condition à la présentation d'une liste en France.

Avec le comité d'initiative et les organisations françaises, les signataires relèvent la discrimination électorale dont sont l'objet les forces qui luttent contre l'Europe de l'argent, du chômage et de la répression.

Ils entreprendront en conséquence, tant auprès des groupes politiques de gauche du parlement de Strasbourg, qu'auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme, toute démarche visant à amplifier et à faire prendre en charge par des instances internationales officielles, la protestation qu'ils expriment. ■

les armes de la critique

Un film de l'URP-CFDT

La ville à prendre

Un film syndical sur les rumeurs de la ville aujourd'hui ? ... Pas évident. Et pourtant, c'est gagné.

La ville ? Une usine, des bouteilles alignées, renversées, lavées, essorées, secouées, bousculées, rangées sous l'œil attentif des employés, au rythme saccadé des machines qui reproduisent le bruit d'enfer du métro, des bagnoles et leur inquiétante rapidité. Le ton est donné : la ville, ce n'est plus la vie mais une mort lente où les pierres et les souvenirs sont fusillés par le crépitement des bétonneuses, où le rêve devient utopie et le présent insignifiant, maîtrisé par les technocrates et les capitalistes.

Produire un film pour provoquer cette réflexion n'apparaissait pas évidente. C'est ce qu'a tenté l'Union régionale parisienne de la C.F.D.T. L'utilisation de l'image pour « montrer » qu'une démarche syndicale fait encore peur. Pourtant l'aventure eut lieu : plusieurs semaines de tournage, sept mois de montage, des conditions de travail et de rémunération difficiles pour les techniciens C.F.D.T., un petit budget, une confrontation permanente entre les objectifs poursuivis par l'organisation syndicale et la recherche propre du réalisateur et de son équipe. Quand ce film d'une heure et demie, couleur, 16 mm, fut projeté au congrès U.R.P. de la C.F.D.T., la salle, d'abord sceptique, adhéra bientôt : c'était gagné.

« Nous voulions des images ! »

Patrick Brunie, le réalisateur, militant C.F.D.T., autogestionnaire, n'a pas en effet construit un film de nostalgie, ni un film à thèse sur les luttes urbaines, ni une épopée héroïque à la gloire du syndicalisme. Non, il a enregistré les cris multiples du peuple de la ville, d'hommes, de femmes, d'enfants dans leur quotidien. Tout est là : le monde du travail, de l'école ; les cités concentrationnaires, les quartiers qui meurent, ceux qui naissent, polis et aseptisés ; la délinquance, le désespoir des révoltés, les fatigues du soir, la pauvreté du dialogue, le défilé des pubs sous les néons du métro... Patrick Brunie explique que : « Le piège d'un film commandé par la C.F.D.T. aurait été de réitérer à nouveau un document composé seulement de discours militants... Nous voulions partir de la vie dans l'entreprise. Finalement, ce n'est pas si simple que ça. C'est encore un lieu où les patrons empêchent toute caméra d'entrer quand les hommes ou les femmes sont vraiment devant les machines. L'exploitation ne doit pas pour eux être montrée dans sa nudité. Ils choisissent toujours ce qu'ils laissent voir. Les militants ont trop ten-

dance à n'y opposer qu'un discours logique ou une histoire. Nous, nous voulions des images ! ».

Colères rentrées

Ces images, Patrick Brunie les a obtenues en prenant des risques ; mais pas lui seulement : les ouvrières d'une usine fabriquant des antennes de télé risquent le licenciement pour avoir dit ce qu'elles pensaient du travail à la chaîne après avoir été filmées. Autre histoire : les jeunes de la cité-dortoir des Bosquets parlent... désespoir, ennui, déracinement. La caméra fixe des colères rentrées, des badges de rockers, des générations de répression sourde, quotidienne des enfants d'immigrés. Ils disent presque par onomatopées leur vie hachée par la sélection, le chômage, l'avenir incertain et les descentes de police quotidiennes à la recherche de voleurs de mobylette. « Les flics, raconte un jeune Algérien, dans un rire désabusé, ils cherchent toujours le « Mohamed ». Pour eux, c'est forcément un Arabe qui a volé »... Cinq minutes plus tard, alors que cet entretien se prolongeait devant la caméra, la police arrivait dans la cité, éparpillant les jeunes vers ces remblais, ces terrains vagues — seuls horizons de leurs jeux et de leurs secrets.

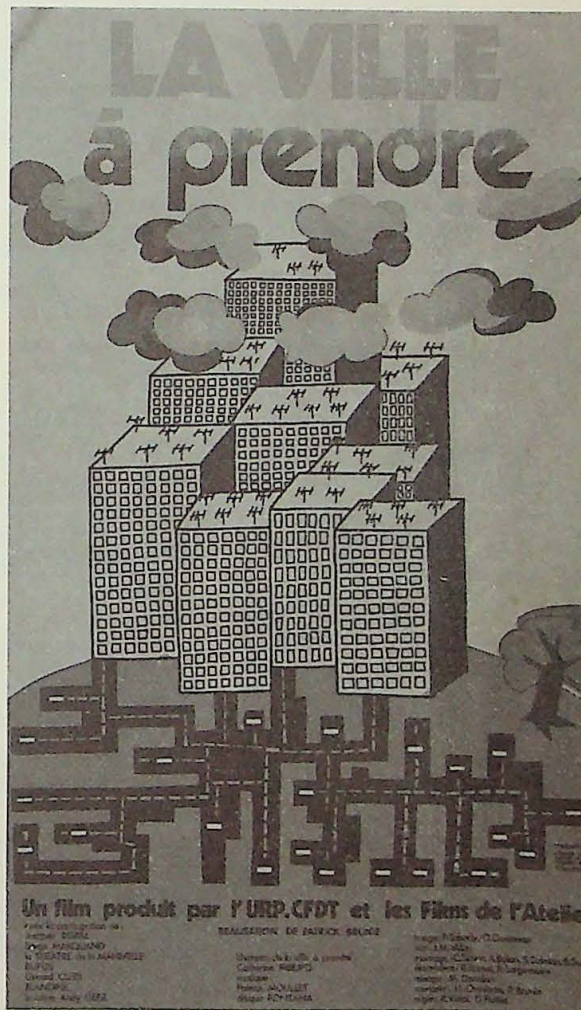
Mais le film n'est pas constitué que de ces témoignages forts ; on y rencontre aussi des comédiens professionnels : Jacques Rispal, Serge Marquand, Rufus, le mime Andy Geer, le Théâtre de la Manivelle, qui découpent par la poésie, la dérision ou la tendresse l'entrelacement du réel. On passe ainsi des ouvrières obligées « d'être bien » avec leur chef pour garder leur emploi à un poète déclamant, tragique, une chanson au pied d'une tour de Nanterre. Un jeune urbaniste propose son explication du déracinement. Un Don Quichotte bardé de feraille charge, ébloui, le centre Beaubourg. Un poème de Gérard Cléry : « Ici les grandes orgues de la culture résonnent à pleins tuyaux, vous en rêviez, monsieur le Président », nous accompagne vers les sous-sols du R.E.R. Et puis, et puis... vous verrez : les enfants de Vitruve dans un drôle de dialogue ; Catherine Ribeiro chantant d'étranges manifestants ; un immigré tragi-comique qui n'a pas le sens de l'heure ; un philosophe qui, jardinier au Père Lachaise, raconte que la lutte de classe passe même par les cimetières ; de vieilles femmes qui expriment la terrifiante angoisse du déclin.

Un autre monde à définir

Il semblerait, à décrire ainsi ce film, que l'éclectisme efface l'analyse, que le scénario devient interview, simple collection d'émotions. Ce n'est pas le cas, car la réflexion, le regard de la caméra n'a pas arraché n'importe quelles images à la réalité, ainsi celle d'une jeune femme au regard brillant, noyé dans son passé, licenciée car elle était enceinte, qui explique d'une voix tendue la naissance de son fils et surtout comment elle dut se prostituer pour acheter un lit à son bébé. La conclusion vient, gorge serrée : « Je n'ai plus confiance en personne ; 22 ans ! Il y a quelque chose en moi de cassé. Je ne crois plus en rien...

J'en ai trop vu ». Intimisme, appel à la révolte contre l'écrasement, ce témoignage, il a fallu trois semaines pour l'obtenir. Dire son soi, son désespoir n'est pas simple ; le confier devant une caméra, c'est encore plus difficile.

La révolte, le besoin de défier un autre monde sourd de toute la matière du film. « On m'a dit, explique Patrick Brunie, que j'avais fait un film féministe et d'aucuns s'inquiétaient déjà ». On a dû aussi lui dire que bien des choses manquent qui agitent nos explications, nos raisons, nos combats militants. L'image est un parti-pris, fixation



temporaire de nos logiques. La Ville à prendre n'échappe pas à cette règle, mais quelle exceptionnelle confirmation !

Voilà pourquoi, ce film connaît le succès, dans tous les sens du terme : en diffusion militante comme en diffusion commerciale. Il ne croupira pas dans une petite salle parisienne. Il faut se mobiliser pour le faire connaître.

Gilles MARSAUCHE et
Jean-Yves SPARFEL ■

Pour commander le film « La Ville à prendre » (500 F environ de location), écrire à : Montholon-Service-CFDT, 26, rue de Montholon, 75009 Paris - Tél. 247-75-08.

MAINTENANT

Dès les origines, le P.S.U. a participé au projet d'hebdomadaire **Maintenant**. Au fur et à mesure que ce projet se précisait, se clarifiait, cette participation est devenue plus forte : le congrès de Saint-Etienne (cf. TS n° 810) a décidé de soutenir politiquement ce projet et a appelé les militants du parti à en assurer le succès.

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Parce que **Maintenant**, tel qu'il se définit actuellement, par son contenu et son équipe, peut être le moyen d'expression privilégié de cette « gauche différente » que nous voulons construire.

Parce qu'un lieu de rencontre entre militants des différents courants critiques de la gauche, du mouvement ouvrier et social, est nécessaire, face aux impasses et aux exclusives des appareils dominants.

Parce que le courant autogestionnaire, dont la présence dans **Maintenant** n'a cessé de s'affirmer, a un double besoin : s'exprimer en tant que tel (et dans sa diversité), se confronter avec d'autres.

Par rapport à ces besoins et à ces

nécessités, les moyens d'expression traditionnels que sont les journaux de parti et d'organisation sont insuffisants... y compris au regard de leurs difficultés financières.

OU EN EST LE PROJET ?

Par rapport au projet initial, **Maintenant** a évolué sur deux plans : celui de la clarté politique, ce dont témoigne son second appel, davantage orienté vers les travailleurs et le mouvement social, signé par de nombreux responsables de syndicats et d'associations populaires ; celui du contenu journalistique, plus simple, moins « parisien » (il ne s'agit pas de « concurrencer » le **Nouvel Observateur**, mais de se situer sur un autre terrain), plus nouveau sans doute. Un plan de financement et un compte d'exploitation prévisionnel rigoureux ont été établis.

Sur le plan financier, l'objectif initial est en vue : mais il reste encore à faire un effort important pour atteindre le montant total de la souscription en capital (450 millions de centimes) et garantir ainsi, non seulement la sortie mais aussi, pour plusieurs années, l'existence du journal. Et cette garantie est décisive : elle permettra à **Maintenant** d'éviter un embourbement financier chroni-

que, et à ses lecteurs, de ne pas subir le cycle infernal des relances, souscriptions et quêtes variées qu'ils ont douloureusement expérimenté à propos de **PH** et de **TS**...

LA RESPONSABILITE DES MILITANTS AUTOGESTIONNAIRES

Une occasion existe de doter le courant autogestionnaire d'une véritable tribune et d'un lieu de confrontation avec les autres sensibilités de la « gauche différente ». Il serait criminel de la laisser échapper ! Des militants du P.S.U., le P.S.U. lui-même ont largement contribué à la naissance et au développement du projet **Maintenant**. L'ensemble des militants du courant autogestionnaire, et donc d'abord ceux du parti, doit aujourd'hui permettre à ces efforts d'aboutir, et à ce qui sera « leur » journal de naître.

Comment faire ? C'est très simple ! Il ne s'agit pas ici de financer à fonds perdus, mais de souscrire des actions, de « souscrire aujourd'hui, pour ne plus renflouer demain ».

Alors, souscrivez (voir plus bas). Autogestionnaires, encore un effort...

Comment fonctionnera Maintenant

Voici les organes vitaux du journal :

- **l'assemblée des actionnaires**, qui prend les grandes décisions engageant l'avenir du journal ;
- **le comité éditorial**, pluraliste, composé de militants du P.S.U., du P.S., du P.C.F., de militants écologistes, féministes, non-violents, syndicalistes : il définit l'orientation du journal ;
- **la rédaction**, elle-même pluraliste, composée de journalistes professionnels, a la maîtrise de la fabrication quotidienne du journal, dans le cadre de l'orientation générale définie par le comité éditorial ;
- **l'équipe administrative** a pour tâche d'assurer la gestion du journal avec toute la rigueur nécessaire pour éviter les crises financières à répétition qui ont, dans le passé, abouti à la disparition de tant de journaux de ce type (comme **Politique-Hebdo**, dernier en date)...

Pour financer MAINTENANT

Je, soussigné.....

déclare souscrire par le présent bulletin,action (s) de trois cents francs chacune.

A l'appui de ma souscription, je verse la somme de représentant le quart ou la totalité* du montant nominal des actions souscrites.

Je m'engage à verser le solde.....suivant les appels de fonds qui seront faits par le directoire.

Fait àle

Signature

*rayer la mention inutile

Renvoyer votre chèque, avec ce bon dûment rempli, à :
SPEPH-Maintenant, 14-16, rue des Petits-Hôtels - 75010 Paris.